

#203

janv. / févr. 2023

# VIVRE LE TERRITOIRE

Le magazine du Département  
du Territoire de Belfort

[territoiredebelfort.fr](http://territoiredebelfort.fr)

#TerritoireSolidaire

## Schéma unique des solidarités

P. 16

P. 14  
VOTRE ARGENT

Le budget  
départemental 2023

P. 30-31  
COMPÉTENCE  
Petite enfance

P. 24  
À LA DÉCOUVERTE DE  
Bourogne



**E**  
TERRITOIRE  
DU LION



# Sommaire

## 03 Édito

### 04 À la Une dans le Territoire du Lion

Habitat : Dispositif Passeport 90

## 06 Actualités

### 13 Le Territoire digital

### 14 Le Conseil départemental et vous

Budget 2023

### 16 Le dossier

Le schéma unique des solidarités : Favoriser l'emploi

## 22 Grand format

### 24 À la découverte de...

Bourogne

### 26 Le coin des entrepreneurs

VMC pêche : 300 ans d'histoire et d'innovation

## 29 Sortir

### 30 Les compétences du Département

- Enfance : les missions de PMI
- RD 83 : restreindre la circulation des poids lourds

## 33 Patrimoine

200 ans de Denfert-Rochereau

## 36 Lire - Voir - Écouter

## 37 Déguster

Terrine de carottes au miel et aux épices

## 38 Jeux

## 39 Paroles des élus



16



#### VIVRE LE TERRITOIRE

Hôtel du Département, 6 place de la Révolution française, 90 020 Belfort CEDEX  
Tél. 03 84 90 90 90 ● Courriel : contact@territoiredebelfort.fr ● www.territoiredebelfort.fr

Directeur de la publication : Florian Bouquet ● Rédacteur en chef par intérim : Stéphanie Tholomier ● Coordination : Alain Poncet ● Journalistes : Sarah George, Véronique Vuillemin-Filippi, Catherine Robet, Edwige Prompt, Jean-Christophe Tamborini (Mémoire), ● Photographies : Jean-François Lami, Archives départementales, Associations, UTBM - Marc Barral, Union nationale de l'apiculture française, Adobe stock, UTMAM, Midi à 14 h, LISI VMC pêche, Dominique Delfino, ● Photo de couverture : Jean-François Lami ● Conception graphique et réalisation : www.midia14h.com ● Impression : Est Imprimerie ● Tirage : 69 000 exemplaires - Dépôt légal n° 23-95 - ISSN 1259 184 XT



Une version audio de Vivre le Territoire est proposée sur [www.territoiredebelfort.fr](http://www.territoiredebelfort.fr), et sur CD pour les personnes malvoyantes (sur demande au 03 84 90 90 49).



Le magazine Vivre le Territoire est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres du département. Si vous ne le recevez pas régulièrement, contactez le 03 84 90 90 49.





# En 2023, déployons toute notre énergie à relever les défis !

Chers Terrifortains, Chers Amis,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une excellente année 2023, qu'elle soit remplie de bonheur et de prospérité.

Nous avons vécu une année 2022 riche en émotions grâce au Centenaire du Territoire de Belfort et l'année 2023 ne sera pas en reste en matière d'événements pour le département.

Nous aurons le plaisir d'accueillir la 20<sup>e</sup> étape du Tour de France avec un départ au pied du Lion de Belfort et une ascension du Ballon d'Alsace, montée historique empruntée en 1905 comme première encablure de montagne.

L'année 2023 nous apportera également des défis que nous devons relever ensemble pour réaliser les engagements fixés dans notre projet « CAP 2028 ».

Le Département aura à cœur de poursuivre ses actions en faveur des solidarités humaines et territoriales.

Nous continuerons la réalisation des engagements envers nos aînés et la protection de l'enfance avec le lancement des travaux d'un EPHAD de nouvelle génération à Valdoie et d'une nouvelle « Pouponnière » à Belfort.

En tant que premier partenaire de nos communes, le Département sera une fois encore présent à leurs côtés dans la réalisation de leurs projets contribuant à un meilleur cadre de vie.

L'année 2023 sera aussi celle de l'achèvement du déploiement de la Fibre Très Haut Débit sur l'ensemble du Territoire de Belfort.

En matière de pistes cyclables, le Département continuera d'investir à travers la réalisation de la piste cyclable Thiancourt-Réchésy conformément au nouveau Schéma départemental des pistes cyclables.

Malgré la conjoncture incertaine, vous pouvez compter sur le Département pour agir au plus proche de vous.

Au quotidien, et à chaque étape de la vie, l'ensemble des agents et des élus du Conseil départemental demeureront à vos côtés.

Notre quotidien, c'est vous !

*Bonne et heureuse année.*

**Florian Bouquet**

Président du Conseil départemental

## Pour me joindre :

florian.bouquet@territoiredebelfort.fr

Tél. 03 84 90 90 01



# Habitat Une aide pour les primo-accédants

Vous envisagez d'acquérir votre première résidence principale ? Le **nouveau dispositif Passeport Accession 90** mis en place par le Département offre une aide allant jusqu'à 3 500 €, à déduire des frais de notaire.

« Les frais de notaire sont souvent un poids dans le budget emprunté par les ménages pour accéder à la propriété expose Pierre Carles, Vice-président en charge de l'aménagement et du développement du territoire, de l'habitat et des projets urbains. Le Département peut prendre en charge une partie de ces frais, sous la forme d'un montant forfaitaire directement versé au notaire, dans un maximum de 3 500 € et sous conditions ». Votée au budget 2023, une enveloppe de 70 000 € permettra d'aider une vingtaine de primo-accédants en 2023, avec déjà un dossier traité et une aide accordée.

Acquérir sa première résidence principale (maison ou appartement) dans le Territoire de Belfort est la condition *sine qua non* pour pouvoir bénéficier de cette aide. Le Passeport Accession 90 étant ouvert à tous, sans condition d'âge ni de revenus, devrait encourager le plus grand nombre à sauter le pas de l'accession à la propriété.

## Logements de plus de 15 ans

Sous réserve des délais d'instruction du dossier, l'aide accordée peut être versée à temps au notaire, ce qui permet à l'acheteur d'augmenter sa capacité d'autofinancement. « Un coup de pouce supplémentaire pour l'acquéreur, souligne Pierre Carles, qui peut se cumuler avec les autres politiques publiques en matière de logement, telles que les primes énergétiques... »

L'attractivité du Territoire passe aussi par ce type de mesure en faveur de l'installation des ménages. Cela permet aussi de valoriser et d'entretenir le patrimoine immobilier (ce programme concerne uniquement les logements de plus de 15 ans).

Il est conseillé au futur propriétaire de contacter le Département dès que le compromis de vente est signé : il reste alors en moyenne trois mois pour conclure la vente. Le temps aussi, pour la collectivité, d'instruire le dossier et de débloquer l'aide.

## L'aide versée au notaire

Le dossier d'aides à l'acquisition complété par le demandeur passe d'abord en phase d'instruction. S'il est éligible, il est proposé à la commission d'attribution, composée d'élus, de statuer sur l'attribution de l'aide. « Qui est inhérente au montant total des frais, explique Pierre Carles. Si les frais de notaire étaient inférieurs à 3 500 €, il y aurait un ajustement ». Dès lors, c'est la collectivité qui se mettra en relation avec le notaire et lui versera en direct la somme définie.

Pour faire connaître ce dispositif, seulement proposé dans une quinzaine de départements, avec des critères d'attribution différents propres à chaque territoire, le Département communiquera auprès des notaires, agents immobiliers, courtiers et sur le site internet du Département.

[passeport-accession90@territoiredebelfort.fr](mailto:passeport-accession90@territoiredebelfort.fr)

# 3 questions

à Florian Bouquet

Président du Conseil départemental  
du Territoire de Belfort



## 1 POURQUOI AVEZ-VOUS SOUHAITÉ LA MISE EN PLACE DU PASSEPORT ACCESSION 90 ?

Devenir propriétaire assure une certaine stabilité dans la vie et cela permet également de s'enraciner durablement dans le Territoire de Belfort.

Par ce dispositif, nous aidons les ménages à accéder à la propriété de leur logement par un coup de pouce financier sur les frais de notaire.

Ce dispositif « Passeport Accession 90 » est ouvert sans condition d'âge ni de revenu à tout acquéreur d'un logement de plus de 15 ans et désireux de s'installer durablement dans le Territoire de Belfort.

## 2 EN QUOI CE DISPOSITIF PEUT-IL ÊTRE UNE RÉPONSE AUX ENJEUX D'ATTRACTIVITÉ ?

Notre département bénéficie d'une dynamique en matière d'activité économique et de nombreux emplois sont à pourvoir.

Le dispositif est un critère incitatif pour des salariés souhaitant se rapprocher de leur emploi.

Du côté des employeurs qui cherchent à recruter dans un large périmètre géographique, cela constitue également un argument supplémentaire qui fera pencher la balance en leur faveur.

Je suis attaché à ce que nos jeunes actifs restent dans le Territoire de Belfort après leurs études et réalisent leur projet de vie en fondant un foyer localement.

## 3 CE DISPOSITIF VA-T-IL AVOIR UN IMPACT DANS LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER ?

Le Passeport Accession 90 peut avoir plusieurs effets positifs sur le marché de l'immobilier dans le Territoire de Belfort en stimulant les acquisitions.

En effet, dans le montage des dossiers de prêts auprès des établissements financiers, le coup de pouce du Conseil départemental est considéré comme faisant partie de l'apport personnel des acquéreurs.

Par ailleurs, ce dispositif s'adresse aux biens de plus de 15 ans et généralement ceux-ci nécessitent des travaux de rénovation énergétique ou autres.

Cela favorisera l'entretien et le bon état général des logements.

## zoom!

### Johan Andrieu, le 1<sup>er</sup> bénéficiaire

Jeune agent de maîtrise résidant jusqu'alors au domicile familial, Johan Andrieu, 22 ans, a décidé d'acheter un T2 dans le quartier du Mont, à Belfort. « J'avais déjà commencé toutes les démarches et signé le compromis lorsqu'en faisant des recherches sur les dispositifs en place, je suis tombé sur une info concernant le Passeport Accession 90, qui venait d'être voté.



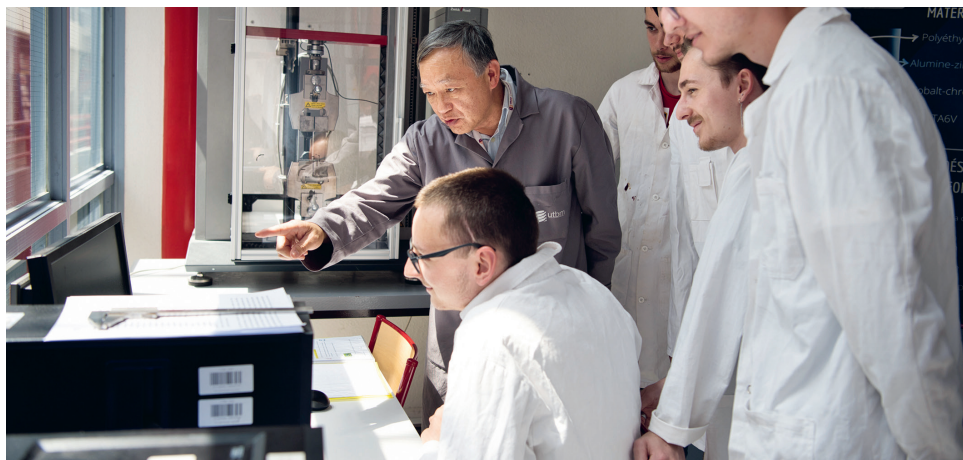
J'ai contacté le Département le 14 novembre qui, plus que réactif, a réuni sa commission d'attribution le 18, le jour où je signalais la vente... me permettant d'obtenir cette aide de 3 500 €. C'est vraiment un coup de pouce appréciable et un encouragement pour ceux qui veulent se lancer ».



## Le dispositif en bref

- Destiné aux ménages **primo-accédants** (célibataire, couple...)
- **Sans condition de ressources ni limite d'âge**
- Le logement doit avoir plus de 15 ans
- Il doit être situé dans le Territoire de Belfort
- L'acquisition doit être la **résidence principale**
- L'acheteur s'engage à y habiter au moins 5 ans
- Un ménage d'un autre département peut en bénéficier s'il s'installe dans le Territoire de Belfort
- L'achat (maison ou appartement) peut aussi concerner le parc social
- **L'aide accordée est de 3 500 €** (plafonnée au montant maximal des frais de notaire). Elle est directement versée au notaire et vient se déduire du montant des frais de notaire

# Les Actus



SCIENCES

## Les chercheurs les plus influents au monde

Stanford, la prestigieuse université américaine de la Silicon Valley, recense annuellement les chercheurs les plus cités par leurs pairs pour leurs travaux. Dans cette élite mondiale des scientifiques de 2022, huit sont enseignants-chercheurs à l'Université de technologie de Belfort Montbéliard. Mohamed Becherif, Maurizio Cirrincione, Fei Gao, Alexandre Ravey dans le domaine « Énergie », Christian Coddet, Hanlin Liao, Ghislain Montavon et Rija Raeolison dans celui des « Matériaux » représentent donc les 2 % des chercheurs les plus influents au monde : ce sont 7,5 % des chercheurs de l'UTBM qui figurent dans

cette liste. Une reconnaissance pour le travail de cette élite universitaire, dont le nombre de publications et de citations par leurs pairs sont recensées par Scopus, la grande base mondiale de données de citations et de résumés scientifiques. Les travaux de ces chercheurs, représentant plus de 1800 articles scientifiques référencés, ont été cités au total pratiquement 60 000 fois par leurs pairs. La liste 2022 de Stanford décompte 200 196 noms dont 5 509 évoluent dans des institutions françaises.

[www.utbm.fr](http://www.utbm.fr)



BALLON D'ALSACE

## Ça glisse pour tous

Depuis le 17 décembre et jusqu'au 12 mars, le domaine skiable du Ballon d'Alsace est ouvert. Jusqu'au 15 janvier, les 16 pistes de ski de descente sont ouvertes du mardi au dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30 (17 h après cette date) et durant les vacances de février-mars, tous les jours de 9 h à 17 h. Les tarifs à la journée s'échelonnent de 17 à 20 € durant les week-ends, jours fériés et vacances scolaires, réduits en semaine et hors vacances.

Et pour rallier les Terrifortains jusqu'à la montagne, l'indispensable bus du Ballon à 7 € aller-retour propose une quinzaine d'arrêts depuis le centre de Belfort, jusqu'au 5 mars. Réservation au 03 84 54 60 70, la veille au plus tard.

[www.ballondalsace.fr](http://www.ballondalsace.fr)



VIABILITÉ HIVERNALE

## Prendre soin des routes

Faire face aux intempéries et rendre circulables les 548 km de routes départementales du Territoire de Belfort : comme chaque année, les équipes du Département sont sur le pont pour assurer la viabilité hivernale. En place depuis le 14 novembre, le dispositif se poursuivra jusqu'au 20 mars (10 avril pour le Ballon d'Alsace). Pour y parvenir, 66 agents sont en astreinte dans 4 centres d'exploitation routiers : 14 poids lourds et 2 fraises sont à pied d'œuvre pour maintenir ou rétablir les conditions de circulation satisfaisantes pour les usagers. Zone de captage des eaux, le Ballon d'Alsace bénéficie d'un traitement particulier, où le salage est exclu.

[www.inforoute90.fr](http://www.inforoute90.fr)





VILLES ET VILLAGES FLEURIS

## Ce n'est pas qu'une question de fleurs

Les lauréats du palmarès départemental 2022 des Villes, Villages et Maisons Fleuris, organisé par le Département du Territoire de Belfort et Belfort tourisme, ont été dévoilés le 13 décembre dernier à la salle des fêtes de Belfort où une centaine de participants étaient réunis. « *Le classement permet de saluer l'investissement des communes, des bénévoles et des particuliers du Territoire qui œuvrent pour la valorisation paysagère de notre département,* » explique la chargée de développement touristique au Département. Accéder au podium, dans les 7 catégories que compte le classement, n'est d'ailleurs pas qu'une question de fleurissement. « *Le jury prend plutôt en compte un ensemble de critères tel que le cadre de vie, les pollutions visuelles, la gestion raisonnée des ressources...* ». Même critère pour le palmarès régional Villes et

villages Fleuris qui attribue les fameuses fleurs visibles à l'entrée des communes, les grandes gagnantes de cette année étant Petitefontaine et Valdoie avec une fleur supplémentaire.

Pour aider les communes à mieux comprendre les enjeux et les attentes du jury, le Département organise chaque année des formations à destination des élus, des agents communaux et des associations. Dès ce mois de février, un atelier technique est organisé au Lycée agricole de Valdoie pour aborder la question du fleurissement alternatif au regard des enjeux climatiques.

**Contact :**  
**Belfort Tourisme**  
**Tél. 03 84 55 90 90**  
**[www.belfort-tourisme.com](http://www.belfort-tourisme.com)**



### Marianne Dorian

Présidente de Belfort Tourisme  
 et conseillère communautaire du Grand Belfort

*Le fleurissement, est un vecteur d'attractivité touristique mais il participe aussi à l'amélioration du cadre de vie. Chaque année, c'est grâce au travail de l'ensemble des bénévoles, des particuliers, des agents des espaces verts*

## Palmarès départemental 2022

### Communes

de moins de 1 000 habitants :

- 1<sup>er</sup> : Éloie
- 2<sup>e</sup> : Buc
- 3<sup>e</sup> : Larivière
- 4<sup>e</sup> : Auxelles-Bas

### Communes

de plus de 1 000 habitants :

- 1<sup>er</sup> : Lepuix
- 2<sup>e</sup> : Joncherey
- 3<sup>e</sup> : Roppe

## Palmarès régional 2022



Belfort, Rougegoutte



Anjoutey, Argiésans, Bavilliers, Delle, Etuefont, Montreux-Château, Recouvrance



Autrechêne, Cravanche, Fontaine, Fontenelle, Lachapelle-sous-Rougemont, Novillard, Pérouse, Petitefontaine, Romagny-sous-Rougemont, Saint-Dizier-L'Évêque, Thiancourt, Valdoie, Vétrigne



Bermont, Bretagne, Chavanatte, Dorans, Eguenique, Florimont, Fosse-magne, Giromagny, Grosne, Meroux-Moval, Offemont, Reppe, Urcerey

*et des élus qui œuvrent pour la valorisation paysagère de nos communes que notre département est un poumon vert. Leur volonté est l'embellissement de notre patrimoine paysager tout en valorisant les atouts touristiques de notre Territoire.*



Christof Monnin et Florian Bouquet, en compagnie des ours en peluche destinés aux enfants hospitalisés

MUSIQUE

## Un concert pour les enfants hospitalisés

L'artiste Christof Monnin, peintre de son état établi à Audincourt, est également le leader du groupe de musique pop Grangill, actuellement en tournée. « *Chaque fois que l'on fait étape dans une grande ville, nous consacrons la recette du concert à une œuvre caritative en lien avec l'enfance* », explique l'artiste. Le 25 février prochain, le groupe Grangill donnera donc un concert à l'Axone, à Montbéliard. Le spectacle permettra d'offrir un ours en peluche à tous les enfants hospitalisés en service pédiatrique, de Besançon jusqu'au Territoire de Belfort. Sensible à ce geste, le Président du Conseil départemental, Florian Bouquet, a décidé de soutenir cette action en offrant 200 places de concert aux assistants familiaux du Service de l'aide sociale à l'enfance et aux familles d'accueil de personnes âgées dépendantes ou de personnes atteintes d'un handicap. Les ours en peluche, achetés localement, seront quant à eux distribués au fur et à mesure dans les différents hôpitaux et cliniques du secteur de l'Axone.

**Concert Grangill à l'Axone**  
**Samedi 25 février à 20 h**  
 Billetterie sur  
[www.axone-montbelliard.fr](http://www.axone-montbelliard.fr)

DON DU SANG

## C'est facile et ça sauve des vies

Le don du sang sauve la vie de millions de personnes chaque année en France. Une femme qui accouche, un accidenté de la route, ou encore un malade atteint d'un cancer... les besoins sont nombreux et l'Établissement français du sang (EFS) organise régulièrement des collectes partout en France. Dans le Territoire de Belfort, le Département donne l'exemple avec les Terri'sanguins, des agents territoriaux volontaires de la collectivité qui ont constitué un groupe et recrutent régulièrement de nouveaux donateurs. « *J'ai mobilisé six personnes lors de la dernière campagne, soit 50 % de mon service !* », explique l'un d'eux. Le don, précédé ou suivi d'une petite collation, dure une vingtaine de minutes. Au préalable, il est indispensable de vérifier que l'on est éligible et que le don de son sang ou de ses plaquettes n'est pas contre-indiqué (un test d'éligibilité est disponible en ligne sur le site internet du Don du sang). Ensuite, il suffit de prendre rendez-vous à la Maison du don à Belfort ou dans l'un des nombreux points de collecte mobiles qui sillonnent le Territoire, et le tour est joué ! Donner son sang n'a donc jamais été aussi facile.



**Maison du don**  
 ZAC de la Justice, 90 rue René Cassin à Belfort  
 Tél. 03 84 58 49 90  
<https://dondesang.efs.sante.fr>





— INSOLITE —

## Le Footgolf pour les amoureux du ballon rond

Le Belfort Sochaux Montbéliard Footgolf Club propose depuis 4 ans de pratiquer un nouveau sport à la mode, sur le terrain de swingolf de Montenois. Les règles sont, en pratique, les mêmes qu'au golf à ceci près qu'ici tout se joue au pied, avec un ballon de foot. Un parcours de 18 trous avec des PAR 3, 4 et 5 a été aménagé.

Savant mélange des deux sports, « *le footgolf est mixte et se pratique à tous âges, en individuel ou en double* », précise Benoît Cordier, son Président, qui aimerait développer la pratique féminine. « *Le jeu est autant dans la précision que dans la puissance.* » Souvent récompensé, le club belfortain compte dans ses rangs trois joueurs sélectionnés en équipe de France, dont deux anciens du FCSM : Camel Meriem (champion du monde en titre de footgolf par équipe), et Adel Cheldi. Le développement de ce sport est en cours dans le Territoire de Belfort avec le soutien du Département.

[www.facebook.com/bsmfgc](http://www.facebook.com/bsmfgc)



— PERFORMANCE —

## Le Terrifortain Denis Bonnet s'inscrit dans la légende du trail

En bouclant le Tor des Géants, en septembre, Denis Bonnet a signé un exploit sportif et personnel. Il a terminé 541<sup>e</sup> sur 1 100 participants (et 25<sup>e</sup> dans sa catégorie d'âge) : une performance dans le milieu du trail. Cet ancien kiné dellois, de 66 ans, avait décidé de se lancer à l'assaut des 330 km de cet ultra-trail dans le Val d'Aoste en Italie. Réputée exigeante, cette course doit être réalisée en 150 h maximum et en semi-autonomie, avec des passages à 3 000 m d'altitude et 24 000 m de dénivelé positif. « *J'ai mis 135 h et je n'ai dû dormir que 7 h en six jours* », résume-t-il. « *Cela a été difficile, mais*



— FOOT —

## À l'école de la vie avec le FC Giro-Lepuix

Lauréat 2021-2022 du dispositif fédéral « Club lieu de vie », le FC Giro-Lepuix a été reçu cet été au centre national de Clairefontaine, avec une dizaine d'autres clubs français. Son investissement en faveur du vivre-ensemble y a été salué. Tout comme ses diverses actions menées sur le plan éducatif et citoyen. Telles que l'aide aux devoirs ou les correspondances avec l'EHPAD Saint-Joseph de Giromagny.

Dernièrement, une fresque géante a même été peinte par l'équipe des U13 et le graffeur Sébastien Lombardo sur le mobil-home, réhabilité en vestiaires, de Giromagny.

« *On travaille avec nos jeunes en dehors du stade sur les valeurs de respect et de solidarité, tout au long de l'année* », explique Stéphane Demeusy, son président.

Le club, qui compte 200 licenciés, se félicite par ailleurs de la récente remise en état du terrain stabilisé de Lepuix et la possible création d'un terrain synthétique sur Giromagny (à l'étude). Il peut aussi compter sur le Département, via son soutien aux associations et à la dynamique de projets.

[www.fcgiro-lepuix.com](http://www.fcgiro-lepuix.com)





PARRAINAGE

## Le sens du partage

Attaché au bien-être des enfants qui lui sont confiés, le Département souhaite développer davantage le parrainage de proximité. Ce dispositif permet de nouer des liens entre un bénévole et un mineur de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), quel que soit son histoire ou son âge, en lui offrant un temps hors de la collectivité et en partageant les instants simples de la vie d'une famille.

Sept parrains-marraines sont jusqu'ici engagés dans la démarche. Pour permettre d'accroître leur nombre, une association pour le parrainage de proximité A3P a été créée sur le Territoire. Elle se charge de promouvoir cette initiative et d'accompagner dans la durée les volontaires. « *Aucun profil type n'est requis et les temps d'accompagnement sont définis en fonction des possibilités de chacun* », rappelle le Département. « *L'enjeu est de tisser un réseau de solidarité autour de l'enfant pour lui préparer un avenir.* »

Pour participer :

[parrainage90@territoiredebelfort.fr](mailto:parrainage90@territoiredebelfort.fr)  
ou [a3pbelfort@gmail.com](mailto:a3pbelfort@gmail.com)



ASSOCIATION

## Faire entendre la voix des anciens de l'ASE

« *Les parcours des jeunes que nous avons eu à accompagner, dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), sont riches d'enseignement et participent à faire évoluer nos pratiques autour de la protection de l'enfance* », explique Julie Gauthier, directrice de la famille et de la parentalité. C'est pour cette raison, mais aussi pour « *faciliter la transition vers leur vie d'adulte* », que la collectivité départementale terrifortaine soutient la création d'une Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE).

« *Il est important que les jeunes ne perdent pas confiance et continuent à bénéficier d'un regard bienveillant dans leur processus d'autonomisation, une fois arrivés à la fin des dispositifs d'accompagnement à leur majorité*



et/ou à 21 ans (après un contrat jeune majeur). » La future association s'inscrit ainsi dans la continuité des politiques publiques portées sur le territoire, en leur offrant une aide morale dans un premier temps.

« *Des permanences d'accueil pourront être mises en place. Elle permettra aussi de porter la voix de ces jeunes, en siégeant dans différentes instances.* » En cours de création, elle prévoit d'être opérationnelle en 2023. Le Département, qui a constitué en amont un réseau d'anciens jeunes accompagnés, recense déjà une quinzaine de personnes partie prenante, mais demeure à la recherche de nouveaux bénévoles.

Contact :

[magali.greget@territoiredebelfort.fr](mailto:magali.greget@territoiredebelfort.fr)  
ou [julie.gauthier@territoiredebelfort.fr](mailto:julie.gauthier@territoiredebelfort.fr)  
03 70 04 89 62



Le chantier jeunes à Beaucourt



Témoignage

## On a tous été jeunes

« Nous avons tous été jeunes, mais nous n'avons pas tous eu la chance d'avoir un soutien pour surmonter les difficultés que l'on rencontre parfois à l'adolescence. Les éducateurs de prévention sont là pour apporter ce soutien lorsque le jeune se retrouve face à une situation qu'il ne peut plus gérer seul. C'est un métier passionnant qui demande une bonne dose de dynamisme, mais aussi beaucoup d'empathie. De 15 à 25 ans, que l'on soit collégien en décrochage scolaire ou étudiant en situation précaire, on peut s'adresser à un conseiller jeune du Département pour trouver des solutions et une écoute attentive. Et pas seulement pour la scolarité ou l'emploi, mais dans tous les domaines. »

### Angélique Chorvot

Éducatrice de prévention / conseillère jeunes à l'Espace des solidarités Sud Territoire



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

# Des chantiers pour renouer avec son avenir

Fin 2022, onze jeunes ont été mobilisés pendant une semaine pour réaliser un chantier dans les bâtiments de Territoire Habitat, à Delle et Beaucourt. Ils étaient encadrés par le peintre en bâtiment de l'office public et par deux éducateurs de prévention du Département. « Ces chantiers sont un véritable outil de remobilisation pour des jeunes en rupture scolaire, familiale, sociale ou professionnelle », explique le responsable de la Direction territoriale des solidarités. Réapprendre à se lever de bonne heure, à mieux s'alimenter, à respecter le groupe, mais aussi acquérir des compétences, percevoir un salaire, découvrir un métier, vouloir se former... les bénéfices pour ces jeunes en situation difficile sont nombreux. Le Département du Territoire de Belfort organise ainsi une quinzaine de Chantiers jeunes par an avec différents partenaires. Cette année, il souhaite également mobiliser les services départementaux, tels que la Direction des constructions ou de l'environnement, pour développer le dispositif.

« Alors que les autres Départements français délèguent la prévention spécialisée à des associations locales, le Territoire de Belfort a choisi de l'intégrer pleinement. 11 éducateurs de prévention / conseillers jeunes, répartis dans les Espaces des solidarités territoriales, accompagnent de nombreux jeunes partout dans le département », rappelle le directeur des solidarités. Une exception terrifortaine.

#### Contact :

Espaces des solidarités départementales :  
03 84 90 94 90 (prix d'un appel local)  
[www.territoiredebelfort.fr/esd](http://www.territoiredebelfort.fr/esd)



## Mobil'Dojo part à la rencontre des publics

À l'initiative du Comité départemental de Judo Jujitsu, Mobil'Dojo se présente comme un tatami de 100 m<sup>2</sup> bordé par une structure gonflable, que l'on peut installer sur n'importe quelle surface plane. Dans une école, une entreprise, une collectivité, ou encore un établissement pour personnes âgées, il permet d'organiser des stages ou des séances de découvertes pour tous les publics. « Nous pouvons travailler sur différents axes en fonction des besoins, explique Thomas Powolny, membre du Comité directeur. Comme apprendre aux personnes âgées à bien chuter, améliorer son potentiel physique avec le Taïso, s'initier au self-défense, notamment pour des professionnels chargés de la sécurité ou les infirmières, et bien sûr découvrir le Judo pour tous ! » Animées par un éducateur sportif

diplômé d'État, les prestations comprennent également le prêt de Kimonos et de matériel pédagogique. Elles sont construites sur mesure pour une journée, une semaine, ou encore des rendez-vous ponctuels tout au long de l'année. Mobil'Dojo a reçu le soutien du Département du Territoire de Belfort et du Crédit Agricole de Franche-Comté.

**Contact :**  
**Julien Parrot**  
 Conseiller technique fédéral  
 06 14 56 01 18  
[julien.parrot@ffjudo.com](mailto:julien.parrot@ffjudo.com)  
 Tarifs sur demande



## La Maison de Jacote à Belfort

Une conserverie et une biscuiterie 100 % artisanale, c'est le credo de la Maison de Jacote, une entreprise familiale qui, en 2018, rachetait la Maison Jacot Billy de Feschel-Châtel (Doubs), fondée en 1935 et réputée pour ses escargots. Depuis, La Maison de Jacote a diversifié son offre en misant sur les savoir-faire traditionnels et les produits locaux. Aux côtés des différentes gammes d'escargots sont également proposés des biscuits sucrés et salés, préparés en Franche-Comté, des plats cuisinés et une très belle collection de tartinades toutes plus originales les unes que les autres : de la crème d'asperges vertes à la moutarde de foie au porto, en passant par les haricots façon chili. Après l'ouverture d'un point de vente à Etupes (Doubs), la Maison de Jacote a ouvert l'année dernière une boutique dans la vieille ville de Belfort. Les gourmands peuvent même demander à déguster les produits sur place.

**La Maison de Jacote**  
 8 Place de la Grande Fontaine à Belfort  
<https://maisondejacote.fr>



## Indochine tête d'affiche

L'édition 2023 des Eurockéennes de Belfort nous met déjà l'eau à la bouche avec l'annonce des premiers groupes qui se produiront sur la presqu'île du Malsaucy. Le groupe rock Shaka Ponk, bien connu pour ses scénographies incroyables, est déjà annoncé pour l'ouverture du festival, tandis qu'Indochine viendra clore ces 4 jours de folies musicales dimanche soir sur la Grande Scène. Entre les deux, les premiers noms promettent un grand cru : Orelsan, Skrillex, Lomempal, Gojira, Sigur Rós, Jinjer, Wet Leg, Dinos, Zola, Yard Act, Surf Curse, et World of Shatta avec Shannon et Natoxie. On a hâte de découvrir la suite du programme !

**Les Eurockéennes de Belfort**  
 Les 29, 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023  
[www.eurockeenes.fr](http://www.eurockeenes.fr)



# #Vu sur le web



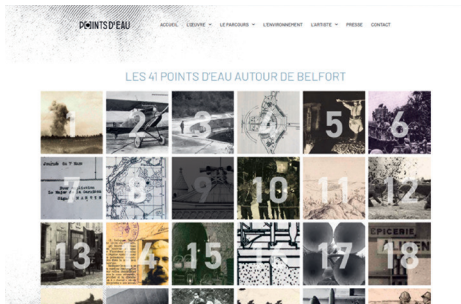
## Bonne année 2023

Le Département du Territoire de Belfort vous souhaite une bonne année 2023 avec une carte de vœux animée que vous pouvez également partager sur vos réseaux sociaux.

[Youtube.com/territoiredebelfort.fr](https://www.youtube.com/territoiredebelfort.fr)

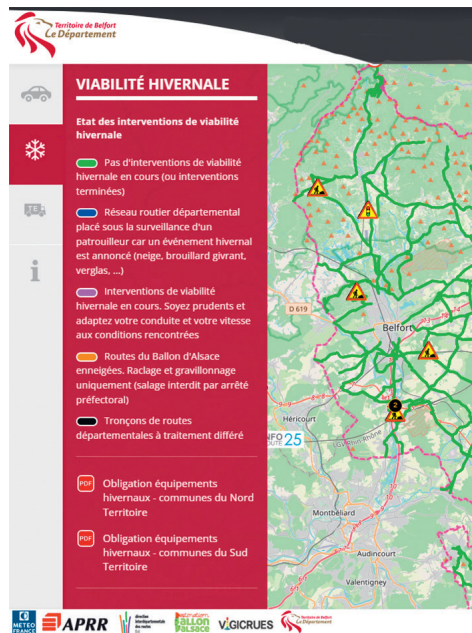


## Les Points d'eau en ligne



Voulus comme une invitation à l'exploration urbaine, les Points d'eau constituent un parcours à la fois touristique, historique et artistique, imaginé par l'artiste Raphaël Galley à l'occasion du Centenaire du Territoire de Belfort en 2022. Chaque Point d'eau est l'occasion pour les visiteurs de partir sur les traces des 41 cratères d'obus du grand canon de Zillisheim tombés en 1916 sur Belfort et ses environs. Si l'installation des Points d'eau est en cours d'achèvement, le site internet, lui, est d'ores et déjà accessible, de même que l'application mobile qui permet de scanner les QR codes gravés sur les Points d'eau in situ et d'écouter les enregistrements sonores, témoignages de la vie quotidienne de l'époque.

<https://pointsdeau-belfort.com>

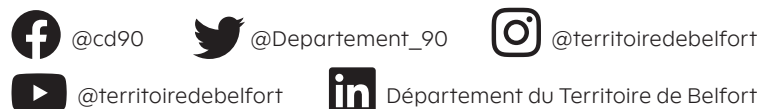


## Pour circuler en toute sécurité en hiver

Comme chaque année, les agents des routes du Département sont prêts pour affronter l'hiver. Le dispositif de viabilité hivernale qui permet aux usagers de la route de se déplacer en toute sécurité est opérationnel depuis le 14 novembre 2022 et jusqu'au 20 mars 2023. Pour connaître les conditions de circulation sur routes départementales en temps réel, connectez-vous sur le site internet dédié [www.inforoute90.fr](http://www.inforoute90.fr)

Retrouvez toute l'info route en direct sur : [www.inforoute90.fr](http://www.inforoute90.fr)

### Retrouvez le Département sur :



# BUDGET PRIMITIF 2023 : PRIORITÉ À L'ENFANCE

Le budget du Département du Territoire de Belfort pour l'année 2023 a été voté le jeudi 15 décembre dernier. D'un montant de 179,8 millions d'euros, il témoigne de la situation économique actuelle.

Après une année 2022 exceptionnelle, avec plus de 30 M€ de dépenses d'équipement réalisées, la conjoncture économique contraint le Département à mettre en place un budget prudent pour 2023. Mais « le cap des programmes pluriannuels est maintenu à un bon niveau. Seulement, la réalisation des projets prendra juste un peu plus de temps », explique le directeur de finances au Département. Des « glissements » de crédits qui pourront ainsi se faire grâce à une méthode de programmation nouvelle. Elle donne la possibilité de voter un projet dans sa globalité (Autorisation de programme), puis de décider chaque année le montant du crédit alloué en fonction de son avancée ou des priorités du Conseil départemental (Crédits de paiement). Une flexibilité bienvenue en temps de crise.

Parmi les autorisations de programme les plus importantes, la construction de la Maison de l'enfance à caractère social pour un montant de 5 millions d'euros. L'année 2022 a également vu le rachat de l'ensemble immobilier de la Jumenterie, au Ballon d'Alsace, qui deviendra après travaux un centre de vacances pour les enfants placés sous la protection du Département. Enjeu majeur des politiques sociales, le budget dédié à l'enfance et à la parentalité est augmenté de 2 millions d'euros.

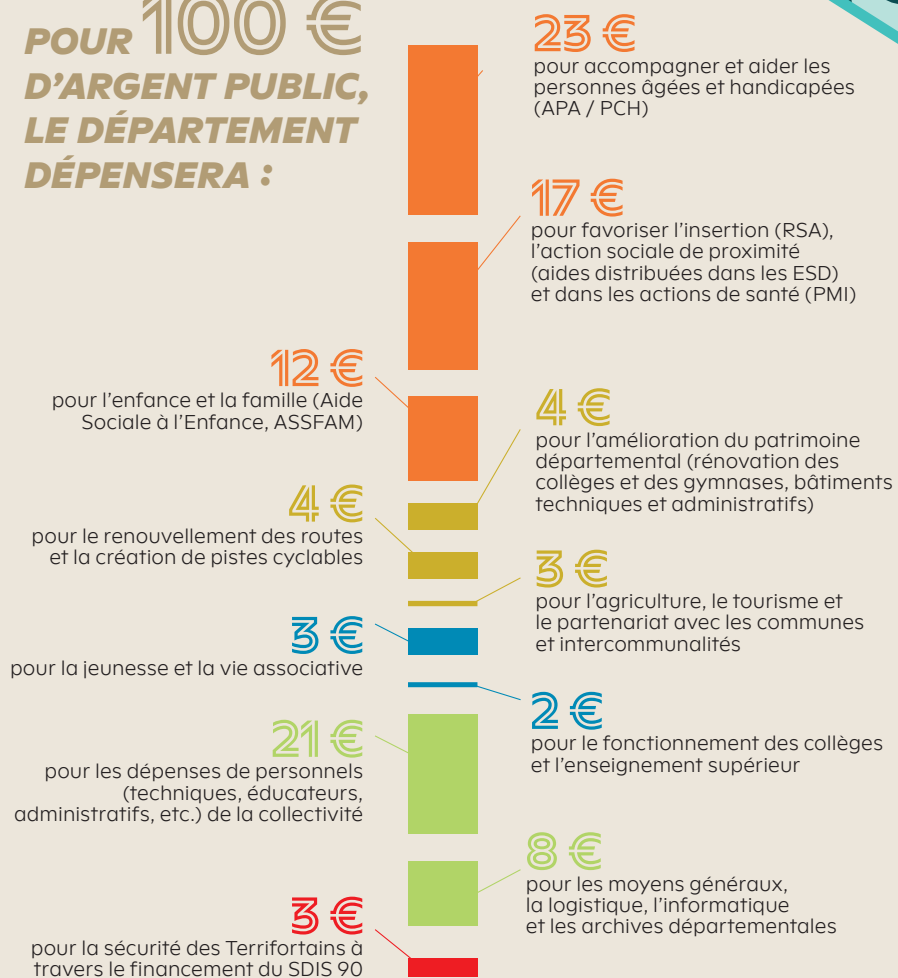
## Un effort important

Côté aménagement, les Contrats de Territoire 2022-2028 se poursuivent avec une enveloppe pour 2023 de 1,55 million d'euros, sur un total de 10 millions, consacrés aux projets des communes et des intercommunalités. Un effort important en direction de la vie locale, culturelle et sportive, permet d'inscrire 200 000 euros en faveur des investissements des associations. En matière d'attractivité, le Département ouvre une nouvelle enveloppe dédiée à l'embellissement des giratoires placés aux entrées du Département. De même, une étude devrait permettre la valorisation touristique de la ligne de chemin de fer Evette-Salbert / Giromagny.

Dans les collèges, le Département poursuit un important programme de refonte de l'informatique (travaux de câblage, logiciels, système d'exploitation...). Après les travaux menés aux collèges Mozart à Danjoutin et René Goscinny à Valdoie, trois autres collèges bénéficieront de ces travaux en 2023. Ainsi, près de 21,7 millions d'euros seront consacrés aux investissements du Département.



**POUR 100 €  
D'ARGENT PUBLIC,  
LE DÉPARTEMENT  
DÉPENSERA :**

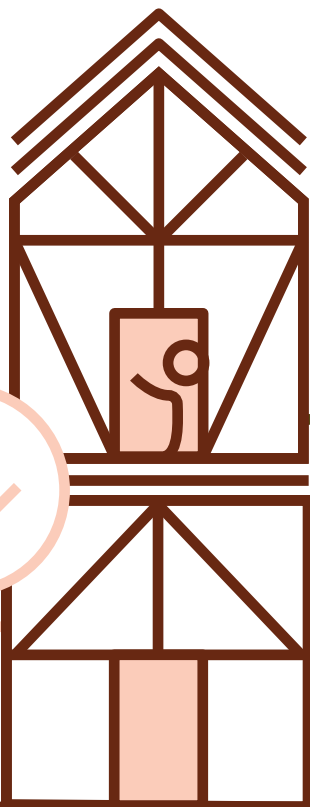


## SOLIDARITÉ

# 92,7

MILLIONS D'EUROS

- Insertion : **28 254 225 €**
- Actions sociales : **64 452 157 €**
  - Protection maternelle et infantile (PMI) : 457 150 €
  - Protection de l'enfance : 21 342 569 €
  - Autonomie (PCH et APA) : 41 519 032 €
  - Logement : 1 065 406 €



## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

# 20

MILLIONS D'EUROS

- Aménagement du territoire : **5 030 022 €**
  - Agriculture et environnement : 2 159 842 €
  - Tourisme : 925 870 €
  - Partenariats projets communes et intercommunalités : 1 924 310 €
- Patrimoine départemental : **7 027 671 €**
- Réseaux routiers et transports : **7 883 310 €**
  - Réseaux cyclables : 1 453 000 €
  - Routes départementales : 6 271 310 €

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN

# 8,4

MILLIONS D'EUROS

- Éducation, enseignement supérieur et recherche : **3 900 565 €**
  - Collèges : 3 655 565 €
- Culture : **2 601 505 €**
- Jeunesse sport et vie associative : **1 854 230 €**

## MOYENS DE LA COLLECTIVITÉ

# 53,2

MILLIONS D'EUROS

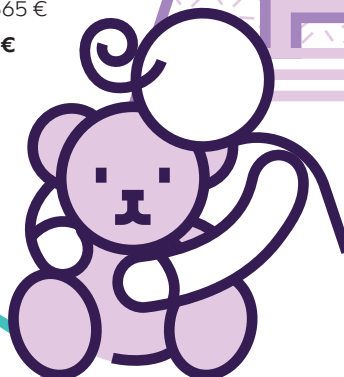
- Informatique : **3 738 532 €**
- Masse salariale (Hors Assistants familiaux) : **37 842 362 €**
- Logistique et entretien : **3 400 500 €**

## BUDGET ANNEXE

# 1,4

MILLION D'EUROS

Foyer de l'enfance



# 5,4

MILLION D'EUROS

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)



# Schéma unique des solidarités

Agir pour  
l'emploi  
de tous les  
Terrifortains



# Un levier au service de l'emploi

**Le schéma unique des solidarités 2022-2026 a été adopté par l'Assemblée départementale le 20 octobre 2022.**

Autonomie des seniors et des personnes handicapées, insertion, protection de l'enfance, parentalité, prévention... C'est la première fois que le Département du Territoire de Belfort inscrit ses politiques de solidarité dans un cadre transversal autour d'un enjeu commun : l'emploi.

## Un choix politique

Tenu d'élaborer des schémas pour chacune de ses politiques sociales, le Département du Territoire de Belfort a décidé de s'engager, au-delà de ses obligations réglementaires, dans la construction d'un document unique englobant trois compétences : autonomie (personnes âgées et personnes handicapées), emploi et insertion (dont l'accompagnement des allocataires du revenu de solidarité active, le RSA), prévention et protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance). Cette démarche donne de la cohérence aux actions menées par la collectivité dans ces différents domaines. Elle fait du schéma unique des solidarités 2022-2026, adopté par le Conseil départemental le 20 octobre 2022, un outil au service de la qualité de vie des habitants et du développement du territoire.

## L'emploi comme colonne vertébrale

Considéré comme une priorité dans le parcours de vie, l'emploi constitue la colonne vertébrale du schéma unique des solidarités, l'objectif commun vers lequel convergent toutes les actions. Agir pour l'emploi de tous les Territoritains c'est bien sûr favoriser l'insertion sociale et professionnelle de celles et ceux qui sont aujourd'hui éloignés du marché du travail. Mais c'est aussi aller au-devant des besoins des employeurs qui peinent à recruter, favoriser la coordination entre partenaires institutionnels, se mobiliser pour la promotion et la valorisation des métiers des services à la personne dont dépend le bien-être des personnes âgées et handicapées ou encore accompagner vers l'autonomie financière les jeunes majeurs suivis par la prévention spécialisée et les services de protection de l'enfance.

## Des actions concrètes

Le schéma unique des solidarités liste 52 actions qui seront mises en œuvre d'ici 2026 afin de faire de ce document un véritable levier, à la fois politique et concret, au service de l'emploi et de l'insertion pour tous. Ces initiatives reposent notamment sur le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), expérimenté pendant deux ans par le Territoire de Belfort (*voir Vivre le Territoire de novembre-décembre 2022*). Coordonné par le Conseil départemental et Pôle emploi, ce dispositif accompagnera de 800 à 900 personnes (allocataires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en situation de handicap, jeunes...) en simplifiant leurs démarches. Environ 50 partenaires participent à ce projet de territoire qui permettra d'harmoniser les pratiques de chacun pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi.

**Considéré comme une priorité dans le parcours de vie, l'emploi constitue la colonne vertébrale du schéma unique des solidarités, l'objectif commun vers lequel convergent toutes les actions.**



## zoom!

## Aux côtés des entreprises

Au sein de l'équipe des quinze conseillers référents parcours du SPIE, cinq sont spécialisés dans des secteurs d'activité confrontés à des difficultés de recrutement, comme le BTP, l'industrie, les transports, le commerce ou l'hôtellerie-restauration et les services à la personne.

Pour épauler ces employeurs, le Département élabore, avec des entreprises volontaires, des actions sur mesure à partir de l'analyse in situ du poste de travail et des compétences nécessaires qu'il requiert. Un programme de formation rapide peut alors être proposé pour permettre l'embauche d'une personne sans qualification. Plusieurs entreprises (BTP et industrie) ont déjà accepté de tester cette nouvelle méthode de recrutement dont Plastic Omnium à Fontaine et Erhard à Etupes.

# Métiers de l'autonomie : le défi du recrutement et de la fidélisation

## Le Territoire de Belfort manque d'auxiliaires de vie, d'aides-soignantes et d'infirmières...

Le Département lance une académie des métiers pour améliorer l'attractivité de ces professions indispensables à la prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap.



**Marie-Hélène Ivoll**

Vice-présidente en charge des personnes âgées et handicapées



*empêcher certaines personnes dépendantes de rester chez elles comme elles le souhaiteraient.»*

Face à cette pénurie de ressources humaines, le schéma unique des solidarités prévoit « un effort continu de l'ensemble des acteurs en faveur de l'attractivité des métiers du social et médico-social ».

Cela concerne les

métiers de l'autonomie (grand âge et handicap) - identifiés comme prioritaires dans le cadre du service public de l'insertion et de l'emploi - mais aussi la professionnalisation des assistants familiaux (les familles d'accueil de l'aide sociale à l'enfance) et la valorisation des métiers sociaux et médico-sociaux des services départementaux (médecin, travailleur social, éducateur spécialisé, puéricultrice...).

## Attirer, fidéliser et accompagner les professionnels

Traduction concrète de la mobilisation de la collectivité et de ses partenaires : le Département a décidé de créer une plateforme des métiers, avec le soutien de l'Agence régionale de santé, pour attirer, fidéliser et accompagner les professionnels. Cette académie des métiers qui se déploiera progressivement d'ici 2024 mettra en relation les structures employeuses, les acteurs de l'insertion professionnelle, de la formation et de l'emploi autour de plusieurs objectifs : faire découvrir les opportunités et les atouts des métiers, éviter les effets de concurrence entre employeurs, valoriser les atouts territoriaux, accompagner les professionnels dans l'emploi et éviter les départs dans les territoires proches.

« Active depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, l'académie des métiers s'adresse à tous les publics, précise Marie-Hélène Ivoll. Il nous faut répondre à des besoins urgents en recrutant des personnes proches de l'emploi. Mais on doit aussi préparer l'avenir en formant des allocataires du RSA ou en sensibilisant les jeunes en milieu scolaire. »

La situation est paradoxale. Malgré un taux de chômage historiquement plus élevé que la moyenne régionale - il s'établit aujourd'hui à 8,2 % - le Territoire de Belfort n'échappe pas aux tensions de recrutement dans les métiers du soin, du social et du médico-social. Les instituts de formation peinent à remplir leurs promotions d'étudiants tandis que les établissements d'hébergement - EHPAD, structures d'accueil pour personnes handicapées - et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) manquent de personnel et font face à un important turn-over de leurs salariés.

## Pénurie de ressources humaines

« Quand ces structures n'arrivent pas à recruter des auxiliaires de vie, des infirmières et des aides-soignantes, c'est toute la qualité de la prise en charge qui s'en ressent, souligne Marie-Hélène Ivoll, Vice-présidente du Département en charge des personnes âgées et handicapées. On sait par exemple que des services à domicile ne peuvent plus répondre à de nouvelles demandes ce qui peut


## » FOCUS «

### Revalorisation des indemnités kilométriques

Le faible niveau de rémunération et de prise en charge des déplacements effectués en véhicule personnel rend peu attractifs les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Le Département a décidé d'agir sur ce levier en intégrant dans les contrats de financement des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) une dotation qualité de vie au travail qui permettra de revaloriser l'indemnité kilométrique des salariés.

### Accueil mutualisé pour les stagiaires de 3<sup>e</sup>

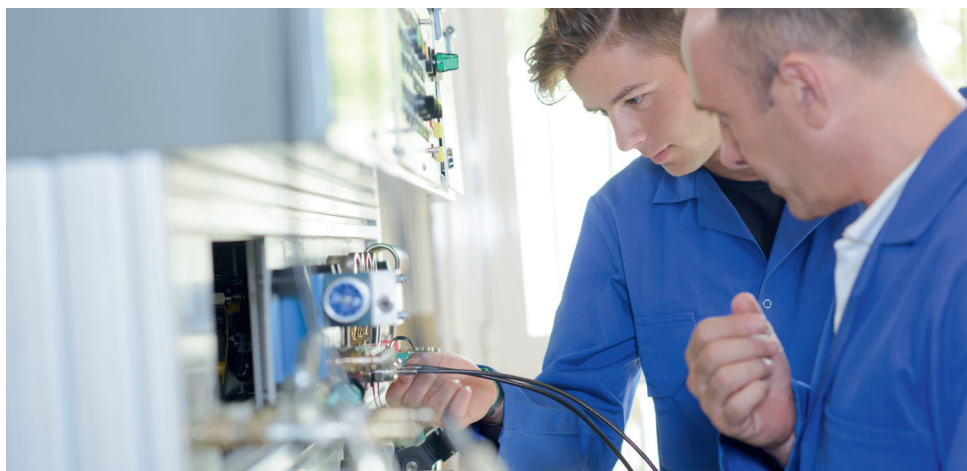
Le dispositif devrait être mis en place à la rentrée 2023. Les collégiens de 3<sup>e</sup> qui souhaitent effectuer leur stage auprès des professionnels de l'autonomie pourront découvrir l'ensemble des métiers sur une semaine et bénéficier d'un accueil mutualisé entre un établissement d'hébergement et un service à domicile. Ils seront accompagnés dans cette découverte par un volontaire en service civique.



Quand les structures n'arrivent pas à recruter des auxiliaires de vie, des infirmières et des aides-soignantes, c'est toute la qualité de la prise en charge qui s'en ressent.

# Les jeunes majeurs accompagnés vers l'insertion sociale et professionnelle

Pour en finir avec les sorties sèches synonymes de précarité, le Département met en place une cellule dédiée au suivi des jeunes de 16 à 21 ans confiés à la protection de l'enfance.



Question à

**Loubna Ketfi-Charif**

Vice-présidente en charge de l'insertion, du logement et de l'e-administration

## POURQUOI LE DÉPARTEMENT S'EST-IL ENGAGÉ DANS L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS ?

**L. Ketfi-Charif :** « En structurant un plan d'action unique autour des compétences du Département en tant que chef de file de l'action sociale, nous donnons du sens, de la cohérence et de la transversalité à cette politique départementale. Ce schéma unique permettra de structurer une ligne politique claire autour de l'emploi, en parallèle de la question de l'accès aux droits.

Les principaux enjeux de la société sont au cœur de ce schéma : mobilité, accès au numérique, mode d'accompagnement des usagers, renforcement de la prévention au bénéfice des enfants et des personnes âgées. Le schéma unique évoluera en fonction des résultats, afin de proposer d'agir au plus proche des usagers et de tenir compte des spécificités des territoires. »

**F**avoriser l'autonomie financière et sociale des habitants par l'activité et l'emploi : cet objectif concerne aussi les jeunes pris en charge par le Département dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Pendant longtemps, les mineurs qui avaient fait l'objet d'un placement en dehors de leur famille ou d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert risquaient d'être livrés à eux-mêmes, faute d'adhésion à un projet, dès qu'ils atteignaient l'âge de 18 ans, sans solution de logement, d'emploi ou de formation.

Pour prévenir les sorties sèches qui alimentent des phénomènes de grande précarité – en France, une personne sans domicile fixe sur quatre est issue de l'ASE – la loi du 7 février 2022 sur la protection de l'enfance a instauré un droit à l'accompagnement pour ces jeunes jusqu'à l'âge de 21 ans. Une avancée dont s'est rapidement saisi le Département du Territoire de Belfort en mettant en place une cellule dédiée à l'autonomisation des 16-21 ans, en partenariat avec l'Éducation nationale, la Mission locale, les acteurs de la formation, de l'insertion et de la justice.

## Ouverture renforcée sur l'extérieur

Dès 16 ans, ces jeunes Terrifortains bénéficieront d'un accompagnement global pour travailler à leur autonomisation et donc leur insertion sociale et professionnelle. « Nous allons dupliquer les partenariats déjà existants pour la prise en charge des mineurs volontaires, dont les étrangers isolés, et qui ont fait leurs preuves, indique la directrice générale adjointe solidarité. L'objectif c'est de ne plus avoir de sorties sèches, avec des jeunes que l'on peut retrouver dans la rue et au RSA quelques années plus tard, en poursuivant nos accompagnements. »

Cette cellule va ainsi suivre 150 Terrifortains âgés de 16 à 21 ans. « L'accompagnement se fait à moyens constants, avec un appui technique des professionnels mobilisés auprès des mineurs isolés et une ouverture renforcée sur l'extérieur pour les préparer à s'appuyer de façon autonome sur les ressources du territoire », complète la directrice enfance, famille et parentalité.



### En chiffres

# 89 millions d'€

CONSCRÉS PAR LE DÉPARTEMENT  
AUX SOLIDARITÉS EN 2022.

# 4 espaces

DES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES  
ET LEURS ANTENNES SUR  
LE TERRITOIRE.

# 452 agents

INVESTIS AU QUOTIDIEN AU SEIN  
DES DIRECTIONS AUTONOMIE,  
INSERTION-RETOUR À L'EMPLOI  
ET ENFANCE-FAMILLE-PARENTALITÉ.

# Les solidarités en actions

## Espaces des solidarités départementales

Les Espaces des solidarités départementales (ESD) constituent un service public de proximité pour tous les habitants du Territoire de Belfort. La répartition des quatre ESD et de leurs antennes sur le territoire garantit un accès facilité pour tous. Chaque espace assure l'accueil, le traitement des demandes et l'accompagnement social des publics concernés par les dispositifs départementaux et nationaux d'action sociale et médico-sociale. N'hésitez pas à pousser la porte de l'ESD, vous trouverez toujours une écoute attentive aux problèmes que vous rencontrez.

### → Belfort Ouest

2, rue de Madrid à Belfort

### → Belfort Est

Rue de l'As de Carreau à Belfort

### → Nord Territoire

3, rue Auguste Renoir à Offemont  
(+ antenne de Giromagny)

### → Sud Territoire

24, faubourg de Belfort à Delle  
(+ antennes de Beaucourt et Bourogne)

## Numéro unique d'appel

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le numéro unique d'appel des espaces des solidarités départementales est devenu le **03 84 90 94 90** (prix d'un appel local). Ce nouveau numéro fonctionne de la même manière que le précédent : il permet à chaque appelant d'être mis en relation avec l'ESD de son choix.

## Maison de l'autonomie

Regroupant le service des personnes âgées du Département et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la Maison de l'autonomie vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 au sein du pôle des services des 4 AS, rue de l'As de Carreau à Belfort.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Pour cela, merci de composer le **03 70 04 89 00** pour joindre le service des personnes âgées et le **03 70 04 89 89** pour contacter la MDPH.

## Des services bientôt plus accessibles

L'amélioration de l'accès aux droits constitue également un axe important du schéma unique des solidarités. Ainsi, afin de prendre en compte les problèmes de mobilité des bénéficiaires, la Maison de l'autonomie va déployer en 2023 des points d'information décentralisés, sur le nord et le sud du Territoire de Belfort. Lors de ces permanences, il sera possible d'effectuer une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de déposer un dossier à la MDPH. Par ailleurs, le Département ouvrira prochainement une plateforme de téléservice permettant le dépôt en ligne des dossiers d'APA.



d'infos

[www.territoiredebelfort.fr](http://www.territoiredebelfort.fr)



## LA BUSE VARIABLE, UNE AUXILIAIRE PRÉCIEUSE POUR LES CULTURES.

Ce rapace diurne au regard perçant est, parmi les espèces de buses, le plus répandu dans le Nord Franche-Comté. Comme son nom l'indique, cette buse au plumage variable est très présente dans les zones champêtres. Elle se nourrit principalement de campagnols et participe ainsi à la régulation des populations de rongeurs.

Photographie :  
**Dominique Delfino**

# Bourogne

Coiffée de lauriers, la collectivité a reçu en 2022 le Prix du plus beau village du Territoire de Belfort.



Vue aérienne de l'église de Bourogne





Un écrin de verdure

## Tous les services d'une grande

Organisés par le journal L'Est Républicain, les Lauriers des collectivités permettent chaque année au public terrifortain de voter, parmi une liste de 6 communes, pour leur collectivité préférée. En 2022, les lecteurs du journal régional ont ainsi désigné la commune de Bourogne, située au centre du Territoire de Belfort.

### Un large choix de commerces

« Je suis très heureux de cette reconnaissance, se réjouit le Maire de la commune, Baptiste Guardia. Bourogne est une commune où il fait bon vivre. On y trouve les services d'une grande ville tout en profitant d'un environnement rural ». Écoles, périscolaire,

Centre de loisirs et même centre pour adolescent, l'enfance et la jeunesse évoluent dans un cadre privilégié. Les familles ont également à leur disposition un large choix de commerces – boucherie, boulangerie, coiffeur, restaurants, pharmacie... - et de services médicaux. Le village peut se prévaloir d'équipements culturels, domaine qui reste souvent l'apanage des grandes villes, avec une antenne du conservatoire de musique, une médiathèque et surtout un centre d'art contemporain dédié à l'art numérique (lire l'encadré ci-contre).

### Des atouts touristiques

Sur le plan économique, la commune accueille plusieurs entreprises importantes, dont General Electric, VMC Rapala (lire p 26) ou encore le SERTRID. Des entreprises qui ont pour écrin un environnement particulièrement

vert. « Nous avons de nombreuses boucles de randonnée, une belle rivière, La Bourbeuse, qui traverse le village, mais aussi des espaces naturels sensibles comme la pelouse sèche où poussent des orchidées rares ». L'un de ses atouts touristiques réside également dans son sentier de découverte de 4,8 km qui offre des curiosités étonnantes : une source pétillante ou encore une anastomose très rare (connexion naturelle) entre deux arbres. Trois lavoirs sont également classés à l'inventaire des monuments historiques.

### Construction d'une cantine

Plusieurs projets devraient voir le jour prochainement, comme la construction d'une cantine scolaire intergénérationnelle où déjeuneront aussi bien les enfants de l'école maternelle et élémentaire que les aînés du village. Une maison de santé est également au programme. Elle réunira la pharmacie et les professions médicales. Preuve que Bourogne ne compte pas dormir sur ses lauriers.



Le lavoir du corps de garde, classé à l'inventaire historique.



**L'Espace multimédia Gantner**  
Un centre d'art unique en France

Service du Département du Territoire de Belfort, l'Espace multimédia Gantner a plusieurs casquettes. À la fois médiathèque et centre d'art contemporain d'intérêt national dédié à l'art numérique, il organise régulièrement des expositions qui interrogent notre rapport au monde par le biais des technologies numériques. L'EMG accueille régulièrement le public scolaire pour des visites et des activités de médiations autour des expositions. C'est également un espace de rencontres où les jeunes ont accès à des jeux numériques ou encore des livres et des bandes dessinées. Toutes les activités sont gratuites.

**Espace multimédia Gantner**  
1, rue de la Varonne à Bourogne.  
Ouvert du mardi au samedi,  
de 14 h à 18 h. Fermé les jours fériés.

[www.espacemultimeddiagantner.cg90.net](http://www.espacemultimeddiagantner.cg90.net)

## À savoir

Bourogne est une commune du canton de Châtenois-les-Forges. Elle compte 1 924 habitants.

[www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr)





# La saga VMC, entreprise bicentenaire

Parcours exemplaire s'il en est, celui de la famille Viellard Migeon réunit tous les superlatifs. Plus connue sous son appellation VMC (Viellard Migeon et Compagnie), cette holding familiale de 226 ans est née à Morvillars.

Contrairement à l'adage, le succès de VMC tient bel et bien à un fil. Métallique précisément, né dans les forges de Morvillars en 1796 avec Jean-Baptiste Migeon, premier de la dynastie. Le mariage en 1835 de sa fille Laure avec Juvénal Viellard, son maître de forges, scellera l'union des deux familles pour le meilleur et pour le très long terme, assemblant les lettres de leurs noms pour ne plus les séparer. En 1879, les Viellard Migeon rédigent un « Pacte de famille », qui ancre la volonté familiale dans le marbre : « Que ces chers enfants se souviennent que le faisceau qu'ils constituent déjà est l'œuvre de plusieurs générations ; qu'ils doivent le continuer et qu'après eux, leur descendance est encore appelée à le maintenir dans les limites que la divine providence assigne à l'humanité. »

## Réorientation stratégique

226 ans plus tard, la famille a conservé cette volonté mais VMC a su accompagner la valeur ajoutée dans son métier passant de la culture du fil au tréfilage puis au formage, avec la production de fixations puis d'hameçons et la naissance de VMC Pêche (p 28). Plus largement depuis deux siècles, les activités

familiales se sont d'abord élargies aux vis à bois, chaînes et boulons, électrodes de soudure, forgeage, décolletage et même construction de barrages hydro-électriques... avant d'aller vers des métiers beaucoup plus



techniques de l'aéronautique, du spatial, de la voiture électrique ou encore des implants et instruments médicaux.

« Il s'est toujours agi de réorientation stratégique, explique Emmanuel Viellard, PDG du groupe VMC et Directeur Général de Lisi. Aujourd'hui, notre cœur de métier reste l'expertise autour du métal. Mais nous avons su nous renouveler, depuis neuf générations, par des activités d'innovation et de technologie. Nous avons transformé le fil d'acier pour fabriquer des composants mécaniques et des articles de pêche sportive ».

## Notoriété internationale

Le domaine d'activité de VMC s'est aujourd'hui étendu à trois axes principaux : des pièces de précision pour l'automobile, le spatial et le médical avec Lisi ; la fabrication et la distribution de produits de soudage et de brasage avec Selectarc Group... Enfin, VMC Pêche est devenu le groupe Rapala-VMC, passant ainsi au premier rang mondial des fabricants de leurres et d'hameçons triples. Sans oublier un patrimoine immobilier diversifié autour des usines familiales et à Belfort, avec quelque 200 logements disponibles à la location.

Dans leurs domaines d'expertise, toutes les sociétés de la holding VMC sont de notoriété internationale. Lisi, leader européen industriel,



Fabrication des hameçons à Morvillars



est désormais la vitrine majeure du groupe VMC, avec un effectif de 9 480 collaborateurs dans le monde. L'entreprise est cotée en bourse, comme Rapala-VMC l'est à Helsinki.

### Fidélité à la Franche-Comté

Cette success-story, qui est aujourd'hui déployée sur les 5 continents et 140 pays est restée d'une fidélité sans faille à la Franche-Comté : au fief historique de Morvillars mais aussi à Grandvillars (sièges de Lisi Holding et de Selectarc Industries), auxquels s'ajoutent Delle et d'autres encore dans le Doubs et en Haute-Saône. « *La ligne de conduite familiale depuis plus de 2 siècles, autour des valeurs traditionnelles, n'aurait pas de sens si nous avions oublié nos racines* », assure le PDG du groupe.

Pour autant, cette entreprise à l'épreuve du temps semble attacher une importance toute relative à la gouvernance. Sur les 1800 membres de la famille Viellard Migeon, environ 200 sont des actionnaires actifs, peu sont employés de l'entreprise et 3 ou 4 occupent des postes de direction. Pour y prétendre ? « *Il faut une expérience à l'extérieur du groupe et faire la preuve de ses compétences* », explique Emmanuel Viellard.

Pas de petite cuillère en argent donc... même si « *transmettre reste le défi essentiel auquel des groupes multiséculaires comme les nôtres sont confrontés*, conclut le dirigeant. *Nous ne sommes pas des propriétaires, juste des passeurs.* » >>>



Emmanuel Viellard, directeur général de Lisi Group



## » FOCUS «

### Le très fermé club des Hénokiens

Le nom sonne comme celui d'une confrérie un peu secrète. On n'en est pas très loin, car n'entre pas qui veut dans le club très select et très fermé des Hénokiens, que VMC a rejoint en 1996. Discret mais solide, il n'accueille en effet que des dirigeants de sociétés familiales, au minimum bicentenaires, qui soient détenues à majorité par les descendants du fondateur et dirigées par eux. À la

clé : aucun but commercial, industriel ou financier mais une dynamique perpétuelle d'innovation. Avec ce lien fort de l'entreprise familiale comme ligne de conduite et valeur ajoutée. Les Hénokiens qui tirent leur nom d'Hénoch, père de Mathusalem, sont à ce jour un groupe restreint de 52 familles, d'Europe et du Japon. Dans leurs rangs : Peugeot Frères, la porcelaine Revol ou... l'armurier italien Beretta ; avec, dernier venu cette année, Vincent Bolloré. Des familles gardiennes de l'histoire, mais tournées vers l'innovation et le futur.



Interview

## Cyrille Viellard

Président de VMC Pêche

### QUELLE INGÉNIOSITÉ FAIT DE VMC PÊCHE CETTE ENTREPRISE UNIQUE ?

**C. Viellard :** C'est notre particularité : toutes nos machines de production sont conçues en interne. Depuis 100 ans, nous faisons de l'amélioration continue. Il y a une vraie culture d'entreprise avec des salariés pleinement investis, qui travaillent chez nous depuis plusieurs générations et ont une « compréhension familiale » de notre fonctionnement. Ils ont un immense savoir qu'ils cherchent à améliorer. Ce sentiment d'appartenance a débuté avec un homme génial, Roger Billet, qui travaillait avec mon père. Il n'avait pas de culture d'ingénieur. Pour autant, c'est grâce à lui qu'a pu se développer l'automatisation de la fabrication de nos hameçons. Ainsi, nous sommes passés en 1974 à une capacité de production journalière de 5 000 à 60 000 hameçons triples. Aujourd'hui VMC Pêche propose plus de 10 000 références au catalogue et produit 4 millions de pièces par jour...



Suite de l'article »»

### VMC Pêche, roi de l'hameçon triple

C'est en 1910 qu'un nouveau virage s'amorce dans l'épopée familiale des Viellard Migeon avec la création de VMC Pêche. Charles Viellard a l'idée à partir du fil, de faire des hameçons. Il a l'intuition que le savoir-faire des spécialistes anglais des Midlands apportera le premier élan à l'entreprise qu'il ouvre

### VOUS ÊTES JUSTEMENT LEADER MONDIAL DE L'HAMEÇON TRIPLE QUAND VOUS FUSIONNEZ AVEC RAPALA EN 2000. POURQUOI ?

**C. V.** Parce que seuls nous aurions mis beaucoup plus longtemps à pouvoir faire grandir la société dans la distribution. Rapala était leader mondial dans les leurres artificiels. Notre association a permis tout d'abord d'être commercialement plus fort sur tous les marchés mondiaux avec l'ouverture de filiales commerciales dans 35 pays. De fabricant d'un seul produit, nous sommes désormais un groupe qui anime une passion : la pêche sportive. Notre métier est aujourd'hui plus largement un métier de marketing, comme Rosignol et Salomon animent les sports de montagne. Le groupe Rapala-VMC peut répondre à une demande globale de tous les pêcheurs, du petit garçon à l'expert ; en eau douce, en mer, du marlin énorme au goujon... Nous leur offrons l'univers pêche dans sa globalité : bottes, amorces, moulinets, cannes. Au fil des ans, nous avons racheté une trentaine de marques qui permettent à Rapala-VMC d'être le 5<sup>e</sup> acteur mondial de la pêche.

à Grandvillars : une dizaine de familles sont accueillies dans le village. Ce seront les débuts des hameçons commercialisés sous le nom de La Bouée. En 1938, la famille ouvre une usine à Morvillars, qui se positionne en 1950 à la 1<sup>re</sup> place du marché français, avec un effectif de 450 salariés.

Mais le contexte de l'après-guerre est difficile. En 1969, c'est Christophe Viellard, père de Cyrille, l'actuel dirigeant, qui fait connaître un rebond spectaculaire à l'activité, en mettant en place l'automatisation et en développant la commercialisation à l'international. Le résultat ne se fait pas attendre : les conquêtes à l'export (ouverture de filiales aux USA, en Pologne, Russie, Brésil...) placent VMC Pêche comme leader mondial de l'hameçon triple.

Une position qui se confortera par la fusion avec Rapala, en 2000. Désormais exporté dans 120 pays, avec aussi une usine en Indonésie et un centre de distribution aux USA, VMC Pêche est forte de 250 salariés dont 140 à Morvillars. Son savoir-faire lui vaut d'être labellisée depuis 2010 « Entreprise du Patrimoine vivant ». ©



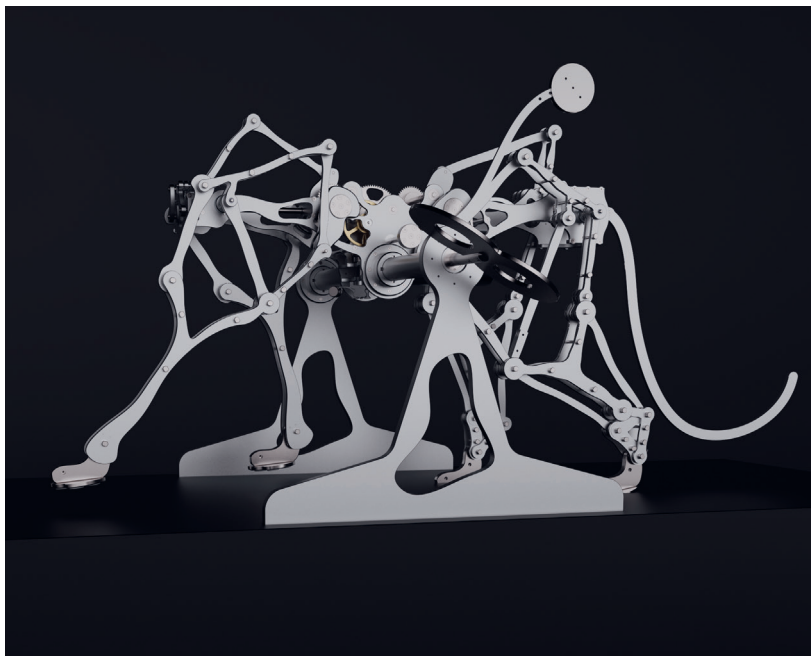
### VMC en chiffres

11 425  
employés  
dans le monde

1,5 milliard  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES  
AGRÉGÉ

3 entreprises  
DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

# À ne pas manquer



Belfort

— EXPOSITION —

## La marche du Lion à l'Hôtel du Département

Imaginée par Philippe Lebru, l'entreprise UTIMAN, manufacture horlogère située à Besançon, la Marche du Lion est un automate géant de 2,20 m de long et 90 cm de haut, commandé par le Département du Territoire de Belfort, et qui reproduit le plus fidèlement possible la démarche du grand félin, emblème de Belfort. Le squelette métallique est actionné par une clé de remontage, similaire aux clés des horloges comtoises. L'animaloïde se met alors en

mouvement sur son socle pendant une minute. Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, il sera installé dans le hall de l'Hôtel du Département à partir du 12 janvier 2023 pour célébrer le bicentenaire de la naissance du colonel Denfert-Rochereau, surnommé le Lion de Belfort après avoir défendu la cité contre les Prussiens en 1870-1871.

**Hôtel du Département,  
6 place de la Révolution  
française à Belfort.  
Tél. 03 84 90 90 90  
Entrée libre du lundi au jeudi de  
8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30,  
le vendredi de 8 h 45 à 12 h et de  
13 h 45 à 16 h.**



Pérouse

— ART MONUMENTAL —

## Le premier Point d'eau installé

Les travaux d'installation du parcours des Points d'eau commencent ! La création artistique de l'artiste Raphaël Galley, commandée par le Département du Territoire de Belfort à l'occasion du Centenaire du Département, a vu le tout premier élément posé à Pérouse, place de la Mairie, le 2 décembre dernier, en présence de Florian Bouquet, Président du Département du Territoire de Belfort, et des élus locaux. Feu vert est donc donné pour installer les 40 autres Points d'eau qui jalonnent l'itinéraire entre Pérouse et Bavilliers, à l'emplacement des cratères d'obus tirés par le Grand canon de Zillisheim en 1916.

Les Points d'eau sont constitués d'une vasque en grès rose qui rappelle la forme du cratère, tandis qu'un QR code gravé permet, à l'aide de son smartphone et d'une application mobile, d'écouter un extrait audio du témoignage de Louis Herbelin, Belfortain de l'époque qui a consigné dans ses carnets la vie quotidienne des habitants du Territoire.

Le parcours devrait être totalement achevé dès le début de l'année 2023, en fonction des conditions climatiques, et constituera l'un des points d'intérêt du Territoire à l'affiche de Belfort Tourisme. En attendant, le public peut suivre l'avancée de la pose des bornes sur le site internet des Points d'eau (lire page 13), consulter la carte des Points d'eau mise à jour au fur et à mesure des implantations, et toutes les infos qui se rapportent au projet.

<https://pointsdeau-belfort.com>



Retrouvez tous  
les événements sur

[www.territoiredebelfort.fr/agenda](http://www.territoiredebelfort.fr/agenda)

# Prévenir pour mieux soigner

→ petite enfance

Le Département du Territoire de Belfort dispose d'**un service de Protection maternelle et infantile quasiment unique en France**. Sages-femmes, médecins, puéricultrices, psychomotriciens, orthoptistes... veillent sur la santé des tout-petits.



une difficulté qui serait préjudiciable au bon développement de l'enfant ». Bien entendu, les familles peuvent choisir de réaliser cet entretien, ou encore les consultations du nourrisson obligatoires qui vont suivre jusqu'aux 6 ans de l'enfant, par leur médecin traitant. Il reste que les parents trouvent à la PMI une plus grande disponibilité qu'ailleurs. « Une maman n'ose pas toujours déranger le médecin pour une question qui n'est pas forcément d'ordre médical. Les puéricultrices se rendent disponibles, durant les permanences de PMI, et apportent des conseils sur tous les sujets du quotidien : alimentation, changes, sommeil, jouets, aménagement du lit, de la chambre, perturbateurs endocriniens... ». On peut les joindre par téléphone, ou même se rendre dans l'un des sept sites répartis sur l'ensemble du Territoire. Les puéricultrices animent également régulièrement des temps collectifs de soutien à la parentalité, sur des sujets variés tels que le massage des bébés, l'allaitement, ou encore l'impact des écrans numériques.

## Un bilan de santé à la maternelle

Exceptionnelle, la PMI du Territoire de Belfort l'est également par le caractère pluridisciplinaire de son équipe. Si sages-femmes, médecins, puéricultrices en constituent le noyau, ils sont entourés également par des psychologues, des psychomotriciens, des orthoptistes, un ophtalmologue, sans compter les professionnels du Centre de prévention et d'éducation familiale Simone Veil dédié à la famille et à la santé sexuelle. Lorsque l'enfant entre à l'école maternelle, c'est encore la PMI qui réalise le bilan de santé de l'enfant âgé de 3 à 4 ans. « Lors de ces visites, effectuées en présence au moins d'un des deux parents, un examen global est pratiqué, évaluant notamment le développement de l'enfant et

Il n'est pas encore né que déjà la Protection maternelle et infantile (PMI) du Territoire de Belfort se soucie de sa santé. Ses parents ont pu recevoir, dès la déclaration de grossesse, une information de la sage-femme de PMI qui leur propose un suivi de grossesse à domicile et des séances de préparation à la naissance. Car, comme le rappelle la directrice de la PMI du Département du Territoire de Belfort : « La PMI est un service public pour tous ». Plus de 20 % des femmes enceintes dans le Territoire de Belfort choisissent d'être suivies par une sage-femme de PMI, parmi lesquelles 50 % réalisent leur entretien prénatal précoce. Cet entretien obligatoire est un moment privilégié pour les futurs parents, qui peut se dérouler individuellement ou en couple. Il permet d'aborder le projet de naissance dans sa globalité, de déterminer les attentes des parents, de réfléchir aux difficultés éventuelles qu'elles soient d'ordre psychologiques, sociales ou économiques. « C'est un moment très important qui permet de repérer précocement les problématiques médico-psychosociales

de la femme enceinte, d'évaluer ses besoins en termes d'accompagnement au cours de la grossesse, de répondre à ses questions, et appréhender le parcours de la naissance avec plus de sérénité ». Grâce à cet échange, la sage-femme pourra aider à l'organisation du suivi de grossesse et mobiliser si nécessaire d'autres professionnels, par exemple un travailleur social, un psychologue ou un médecin, pour prévenir tout risque et préparer dans de bonnes conditions l'arrivée de Bébé.

## Jusqu'aux 6 ans de l'enfant

Bébé a pointé le bout de son nez ! La PMI se penche encore sur son berceau. Dès la sortie de la maternité, les puéricultrices proposent des visites à domicile et un suivi médical du nourrisson auprès du médecin de PMI. « Par ailleurs, depuis juillet 2022, l'entretien postnatal précoce est devenu obligatoire, poursuit la directrice. L'objectif est toujours de déceler le plus précocement possible

ses compétences d'acquisitions. On vérifie également l'audition et la vue de l'enfant pour bien démarrer une scolarité. » Et s'il faut trouver rapidement un ophtalmologue, c'est encore une fois la PMI qui peut se charger de la consultation et ainsi éviter aux familles des temps d'attente trop longs. En 2021, 91 % des enfants âgés de 3 à 4 ans ont ainsi bénéficié de ce contrôle médical dans le Territoire de Belfort.

## Un réseau de partenaires

Prévention et promotion de la santé sont donc les mots d'ordre de la PMI qui, bien loin de travailler en solitaire, s'inscrit dans un réseau de partenaires médico-sociaux entièrement voués au dépistage et à la prise en charge de l'enfant lorsque cela est nécessaire. « Des liens importants ont été développés en faveur de la santé mentale. Nous travaillons notamment avec le Centre Médico-Psychologique Enfant, le Centre d'Action Médico-Social Précoce, ou encore le Centre Médico-Psycho-Pédagogique », rappelle la directrice. Des actions innovantes, un travail en réseau, un haut niveau de service public... la PMI du Territoire de Belfort s'inscrit dans la dynamique du Schéma unique des solidarités (lire notre dossier p 16), et réaffirme ainsi sa vocation : prévenir pour mieux soigner.

### PROTECTION DE L'ENFANCE

## Les enfants confiés aussi

Depuis 2012, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Territoire de Belfort assure le suivi médical des enfants et jeunes majeurs placés sous la protection du Département. Un premier bilan systématique est réalisé dès l'arrivée de l'enfant, puis un suivi régulier jusqu'aux 21 ans sera effectué par le médecin du service de suivi médical des enfants confiés (PMI) ou par un médecin généraliste en libéral. Une puéricultrice dédiée intervient également auprès des assistantes familiales et au sein du Foyer de l'enfance. La coordination des différents acteurs autour de la santé des enfants en lien avec les responsables éducatifs et les parents est également une mission primordiale.

# 3 questions

## à Marie-France Céfis

Conseillère départementale déléguée à l'action sociale territoriale, à l'enfance et à la famille, et à la santé publique.



## 1 QUELLE PLACE A PRIS LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS VOTRE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE ?

Le schéma unique des solidarités décline la politique en faveur des solidarités sur la période 2022-2026. Cohérence, transversalité, qualité et proximité sont le fil conducteur de cette programmation sur 5 années. Les actions innovantes en matière de santé publique et le haut niveau de qualité des interventions de PMI y trouvent naturellement leur place au bénéfice des territoriaux.

## 2 DIRIEZ-VOUS DE LA PMI DU TERRITOIRE DE BELFORT QU'ELLE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE INNOVANTE QU'ASIMILÉ UNIQUE EN FRANCE ?

Le Département a fait le choix de développer des actions innovantes allant au-delà des compétences propres de la PMI afin de promouvoir la santé des enfants de 0 à 6 ans. Il s'agit en effet du repérage précoce des troubles visuels (bilan d'orthoptie dans le cadre des bilans de santé d'école maternelle et orientation, si besoin, vers la consultation d'ophtalmologie de la PMI), du suivi psychologique à la PMI proposé en cas de besoin d'écoute, d'accompagnement des enfants/

parents ou de dépistage de troubles, et du bilan de psychomotricité qui peut être proposé dans le cadre du repérage, lors des consultations de nourrissons, d'un retard des acquisitions ou d'un trouble du neuro-développement.

## 3 QUELS SERONT LES ENJEUX DE DEMAIN EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ?

La PMI s'inscrit directement dans le cadre des 1000 premiers jours, période clé qui s'étend du 4<sup>e</sup> mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant. Cette période essentielle est non seulement déterminante pour le développement de l'enfant (premiers apprentissages, développement cognitif et affectif, sociabilité...) mais aussi pour la santé globale de l'adulte qu'il deviendra. Garantir le bon développement des enfants aujourd'hui, c'est agir pour les adultes et la société de demain en garantissant à chacun les mêmes chances et les mêmes droits. La PMI de par sa proximité, ses interventions précoces, le soutien à la parentalité est un maillon essentiel de cet accompagnement précoce et au plus proche des familles. La PMI contribue en particulier à lutter contre les inégalités sociales et leurs effets en mettant l'accent sur la prévention.



Détection du daltonisme en école maternelle



### Contact

Relais PMI : 03 84 90 91 94

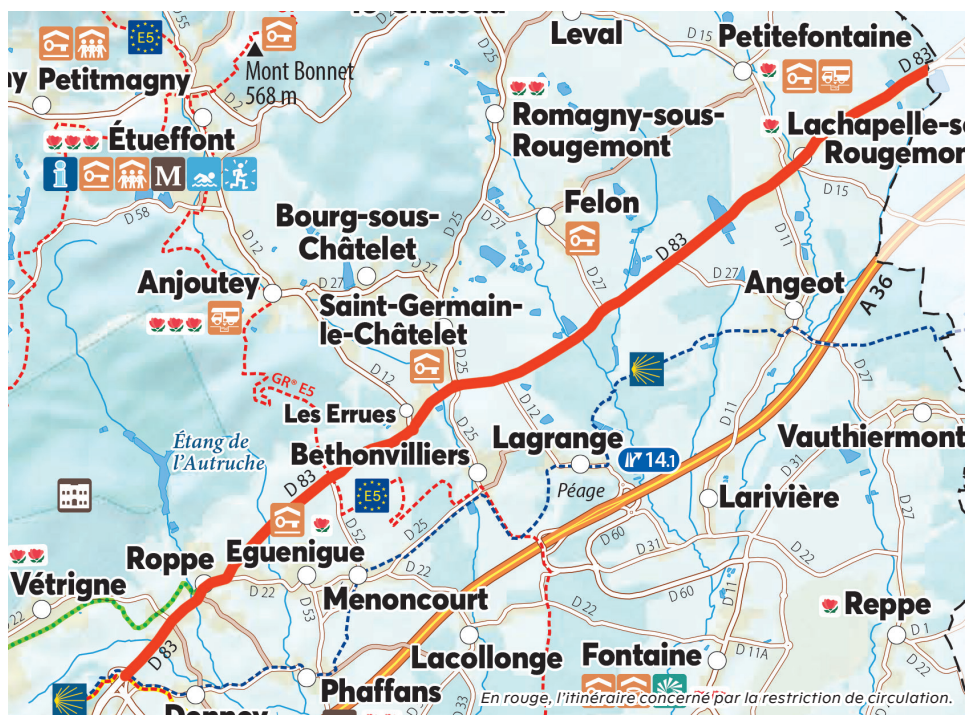
[www.territoiredebelfort.fr/pmi](http://www.territoiredebelfort.fr/pmi)

# Objectif : moins de camions sur la RD83

→ Transports routiers

Le Département du Territoire de Belfort a signé, en septembre dernier, un arrêté conjoint avec les communes de Roppe, Menoncourt et Lachapelle-sous-Rougemont, destiné à **restreindre la circulation des poids lourds en transit sur la RD83**.

La question se posait depuis de très nombreuses années : comment empêcher les poids lourds en transit de rouler sur la RD83 entre Roppe et Lachapelle-sous-Rougemont alors qu'ils sont censés circuler sur l'autoroute A36 ? C'est dans cet objectif que les maires de ces deux communes ont pris, il y a plus de 25 ans, des arrêtés interdisant la circulation des poids lourds dans la zone agglomérée de leur village. Des arrêtés difficilement applicables, car ne concernant pas l'ensemble du tronçon. Depuis, une nouvelle zone urbanisée s'est développée sur l'itinéraire, à Menoncourt-Les Errues. Aussi, afin de conforter les arrêtés de circulation communaux mais également d'en renforcer l'efficacité, le Département a étendu cette interdiction aux tronçons non urbanisés de l'itinéraire. En 2022, il proposait aux communes de Roppe, Menoncourt et Lachapelle-sous-Rougemont de prendre un nouvel arrêté de circulation conjoint afin que l'ensemble de l'itinéraire situé entre l'échangeur RD83/RD1083 à Denney et la limite interdépartementale avec le Haut-Rhin soit désormais concerné par cette restriction de circulation.



## Une réelle nuisance

Mais pourquoi tant de camions sur cet axe ? « Parce que les camions en transit peuvent quitter l'autoroute entre Burnhaupt-le-Bas, dans le Haut-Rhin, et Denney, dans le Territoire de Belfort afin de rejoindre la RD 83 et contourner ainsi la barrière de péage de Fontaine », explique le directeur des routes, de la mobilité et des réseaux au Département. Cet itinéraire parallèle permet à certains transporteurs de faire des économies. Mais pour les habitants des communes traversées, la nuisance est bien réelle et altère la qualité de vie. L'arrêté de restriction de circulation

mis en place par le Département et les trois communes concernées concerne uniquement les véhicules de transport de marchandises. Les autres poids lourds de plus de 3,5 t, tels que les camions de pompier, les engins de déneigement ou les bus, seront quant à eux toujours autorisés à circuler. De même, les poids lourds qui doivent charger ou livrer localement ne seront pas concernés par la restriction. Le nouvel arrêté a reçu au préalable un avis favorable de la commission départementale de sécurité routière. Et pour s'assurer de son respect effectif, des contrôles devront être régulièrement réalisés par les forces de l'ordre afin de verbaliser les contrevenants.



Les véhicules de transports de marchandises en transit n'ont plus le droit de circuler sur la RD83 entre Denney et la limite avec le Haut-Rhin.



# Le colonel Denfert-Rochereau

Le 11 janvier 2023 marque le bicentenaire de la naissance de Pierre, Marie, Philippe, Aristide Denfert-Rochereau à Saint-Maixent dans les Deux-Sèvres.

La famille est présente dans le Poitou depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Elle s'est convertie au protestantisme vers 1562.

## Sa formation et son engagement politique

Le jeune garçon est un bon élève qui excelle en mathématiques. En 1842 il est admis au concours de Polytechnique. Dans cette prestigieuse école, il se passionne pour les progrès techniques, en particulier pour le chemin de fer, et envisage un moment de devenir ingénieur des Ponts et Chaussées. À la sortie de l'école Polytechnique, il est affecté à Metz à l'école d'application du Génie avec le grade de sous-lieutenant. Il sort 1<sup>er</sup> de sa promotion en 1846 et est affecté à Montpellier. C'est au cours de ses études qu'il développe des convictions politiques fortes qui l'amènent à contester la monarchie de Louis-Philippe et à dénoncer les injustices sociales. Il se rapproche des idées républicaines même si, du fait de son statut militaire, il reste discret à ce sujet.

## Ses premières années militaires et ses premiers liens avec la région

En 1849 il est envoyé avec le corps expéditionnaire français soutenir le Pape contre les républicains romains. Plaçant son

devoir d'obéissance avant ses sentiments politiques, il se distingue lors de cette campagne. Ce qui le conduit à la promotion de capitaine d'état-major en 1849.

En 1852 il épouse Pauline-Louise-Henriette Surleau native de Montbéliard, fille du pasteur de Bavans. En 1853 naît à Montbéliard leur premier enfant, une fille Marie-Pauline, puis en 1854 leur fils Aristide-Georges-René.

En 1855 il est envoyé en Crimée avec le corps expéditionnaire français qui va combattre avec l'Angleterre contre la

Russie. Blessé grièvement à la bataille de la tour Malakoff, il reçoit pour ces faits de bravoure la croix de la Légion d'Honneur. De retour en France il est nommé professeur à l'école du Génie de Metz, puis en 1860 il est affecté à Constantine en Algérie. Il est promu commandant en 1861.

En 1864, cherchant à se rapprocher de la famille de son épouse, il demande sa mutation à Belfort, ce qui est accepté. >>>



Carte postale représentant le colonel Denfert-Rochereau en héros pendant le siège de Belfort

## Son action à Belfort avant le siège

La mission du commandant Denfert-Rochereau est de compléter le système de défense de la place qui est jugé insuffisant malgré les travaux menés par Benoit Haxo dans les années 1830. Ses projets pour le fort des Barres, la redoute de Bellevue et les Perches sont validés par l'état-major mais

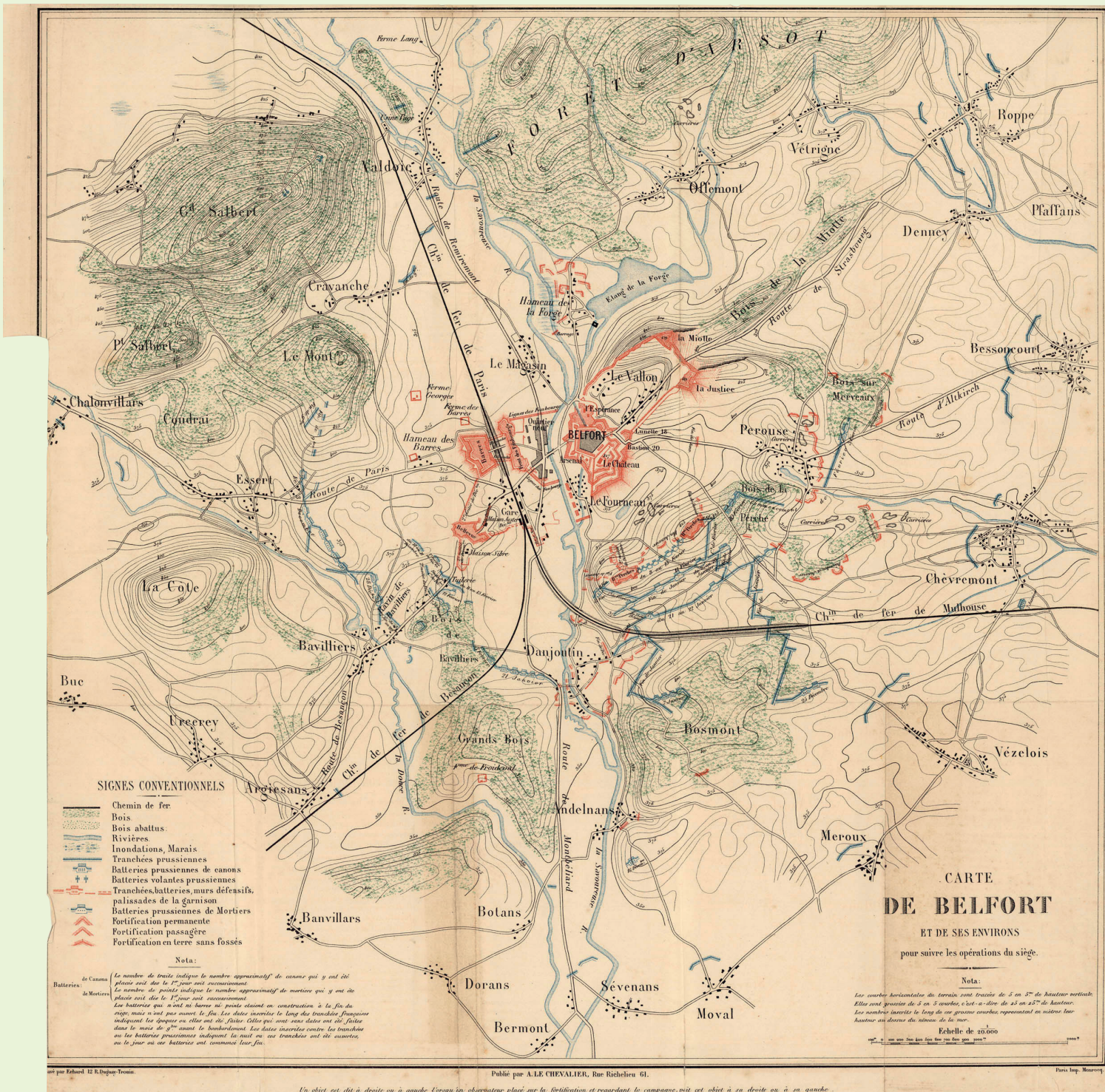
les financements ne suivent pas. Il s'implique également fortement dans la vie paroissiale protestante tant à Giromagny qu'à Belfort.

## La conduite du siège

Belfort, en cas de guerre avec l'Allemagne, doit être la zone de mobilisation du 7<sup>e</sup> corps d'armée mais c'est dans un désordre et une impréparation totale que le plan

de mobilisation se déroule à partir de la déclaration de guerre du 19 juillet. Pendant ce temps, Denfert-Rochereau continue à mettre en état de défense la place. Le commandement de la place change deux fois de titulaire entre le 7 et le 19 octobre. C'est le 19 octobre 1870 que Denfert-Rochereau promu colonel à titre provisoire se voit nommé commandant de la place forte de Belfort.

Il prend le commandement d'une troupe de



Carte du siège de Belfort

17 000 hommes dont très peu sont aguerris, seul 3 000 sont des soldats d'active, les autres sont des gardes mobiles provenant de divers départements français. L'encerclement total de la place forte est achevé le 4 novembre, le général von Treskow fait alors sommation au colonel Denfert de rendre la ville, ce qu'il refuse.

Jusqu'au 3 décembre, il réussit à maintenir l'ennemi suffisamment éloigné de Belfort pour que le bombardement de la vieille ville ne soit pas massif. Ensuite le rapprochement des canons prussiens à Danjoutin et Pérouse font de lourds dégâts dans la ville. La situation de la population civile étant de plus en plus difficile, une délégation suisse propose le 17 décembre de faire évacuer les vieillards, femmes et enfants vers la Suisse.

Denfert-Rochereau y pose des conditions draconiennes de crainte que les Prussiens se servent de cette évacuation pour se rapprocher des fortifications, ce qui fait échouer la négociation.

Le 4 février un armistice est signé entre la France et la Prusse mais il ne comprend pas Belfort qui continue à être assiégé et bombardé. Le 10 février le colonel est élu député du Haut-Rhin.

Le 13 février le colonel reçoit une nouvelle sommation de von Treskow de rendre la ville, il reçoit le même jour l'autorisation du gouvernement français de la reddition.

Après plusieurs jours de pourparlers, le 17 février, les premiers soldats français quittent la place forte, le 18 février à midi, le colonel et les derniers soldats français sortent de Belfort, alors les Prussiens y entrent.

### Une reconnaissance limitée et une carrière politique

Le 17 mars 1871, le colonel est mis en disponibilité faute d'emploi vacant dans l'armée. Son grade de colonel est bien confirmé mais il est 26<sup>e</sup> sur le tableau d'avancement, ce qui exclut toute possibilité de promotion au grade de général. Il est cependant promu au grade de commandeur de la Légion d'Honneur.

Ayant démissionné de son poste de député du Haut-Rhin pour protester contre l'annexion de l'Alsace, il se présente aux nouvelles élections législatives de juillet 1871. Mais il est sévèrement

battu à Belfort par son concurrent monarchiste catholique Emile Keller qui l'emporte par 6 461 contre à peine 2 720 pour

le colonel. Mais ayant la possibilité de se présenter dans plusieurs départements à la fois, le colonel est élu dans le Doubs, en Isère et en Charente. C'est donc de Charente qu'il choisit d'être le représentant. À l'Assemblée nationale, il s'inscrit dans le groupe des Républicains.

### L'enterrement à Montbéliard

Il décède le 11 mai 1878 à Versailles où il réside en tant que questeur de l'Assemblée nationale qui siège alors au château. Il a droit à l'hommage de la Nation lors de ses funérailles.

Le cercueil du colonel est ensuite transporté en train jusqu'à Belfort puis un autre train mortuaire le transporte à Montbéliard le 15 mai. Après la cérémonie religieuse au temple, le cercueil est conduit au cimetière suivi par 20 000 personnes pour être inhumé dans la tombe de la famille Surleau aux côtés de son épouse. ☺



**≠ d'infos**

**archives.territoiredebelfort.fr**

Consultez les archives du Territoire en ligne ou dans le bâtiment des archives départementales : 4 rue de l'Ancien Théâtre à Belfort, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

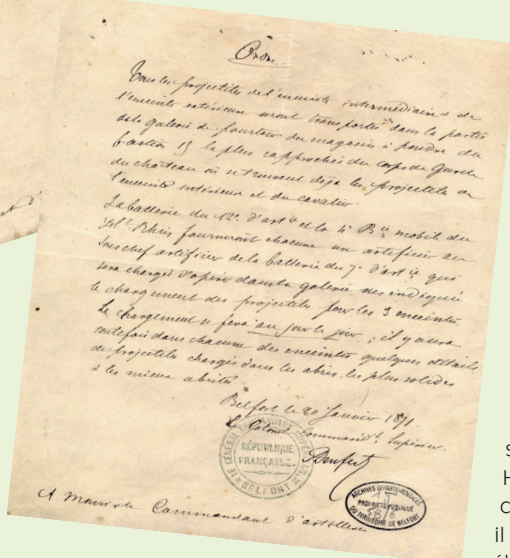


Le général Treskoff ayant fait des propositions de capitulation au colonel Denfert, celui-ci refuse avec fierté.

Denfert-Rochereau refuse de capituler le 4 novembre 1870



Ordre du 19 janvier 1871 signé Denfert



Ordre du 20 janvier 1871 signé Denfert

# Les coups de cœur

de la Médiathèque départementale du Territoire de Belfort

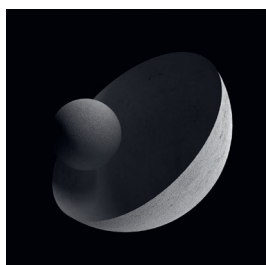
Empruntez ces ouvrages, livres et CD dans les médiathèques du réseau départemental.



— LIVRE —

## Sa préférée de Sarah Jollien-Fardel (Sabine Weispieser Éditeur)

Jeanne verra se dérouler toute sa vie en miroir d'une enfance « poison ». Refusant de baisser les yeux, incapable de pardonner, fuyant les siens, Jeanne n'est que colère et haine. Pourra-t-elle surmonter le fardeau de cette noirceur ? Est-elle finalement comme « lui » ? Un texte percutant qui nous expose sans détour à la violence domestique, à la lâcheté des autres et aux conséquences dramatiques que peuvent avoir les coups et les insultes sur la psychologie d'un enfant. Prix du roman Fnac, ce magnifique texte court se lit en quelques heures. Vous aurez du mal à le lâcher avant la fin !



— MUSIQUE —

## Carbon de JB Dunckel

L'hyper productivité de Jean-Benoît Dunckel se poursuit sur un nouvel album intitulé « Carbon » dans lequel l'artiste marque son empreinte. Avec une approche plus instrumentale influencée par son travail sur les bandes originales de films et de séries, il perpétue une œuvre faite d'élégance et de douces mélodies entamées il y a plus de vingt ans tout autour de la planète avec le groupe Air. « Tant que je n'aurai pas fait un truc aussi important que Air, je resterai toujours le mec de Air », avoue le musicien dont la passion pour la musique est restée intacte.



— FILM —

## La Panthère des neiges De Marie Amiguet et Vincent Munier 2021, 1 h 32, Paprika films

Ce film documentaire relate le séjour de Vincent Munier et Sylvain Tesson à la recherche de la panthère des neiges dans les hauts plateaux tibétains. Vincent Munier, le photographe initie Sylvain Tesson, l'écrivain-voyageur à la patience et au regard, dans un environnement préservé. Les paysages sont époustouflants, l'aventure se fait en toute communion avec la nature. La musique porte également les images et les propos. Ce film a reçu le César du meilleur documentaire en 2022. Sylvain Tesson a publié chez Gallimard en 2019 « La Panthère des neiges ». *Sous-titres pour sourds et malentendants. Audiodescription en français.*

## Le Conseil départemental des jeunes

ad@lire !

*J'ai trouvé cette histoire très émouvante, et c'est une belle leçon de vie. Il faut croire en ses rêves jusqu'au bout. C'est mon coup de cœur du mois !*

**Alex Sassi-Somrani**  
Vice-président du CDJ90



— LIVRE —

## L'enfant qui attendait un train de Jean d'Ormesson (Ed. Éloïse d'Ormesson)

Un petit enfant très sage, qui habite la campagne, a pour principale distraction d'observer le train qui passe chaque jour, à la même heure, devant chez lui. À chacun de ses passages, il rêve de monter dedans mais il sait que cela sera probablement impossible, car sa famille est modeste et le billet de train n'est pas dans leurs moyens. Un jour, il tombe gravement malade. Malgré les soins du médecin, son état ne s'améliore pas. La seule chose qui lui apporte le sourire, c'est le passage du train. Jusqu'au jour où le médecin lui annonce qu'il va bientôt mourir. Ce jour-là, le petit garçon s'effondre, car il perd tout espoir de monter un jour dans le train. Le médecin, très touché par la tristesse du jeune malade, décide de l'aider à réaliser son rêve avant de mourir. Je vous laisse découvrir la suite...



# Terrine de carottes au miel et aux épices

Auteur : Laurence Le Bourquin

Avec l'aimable autorisation de la revue Abeilles  
et Fleurs et de l'Union Nationale de l'Apiculture française

## C'est local !

Pour trouver du miel près de chez soi, rendez-vous sur la carte interactive des producteurs du Territoire de Belfort. Plusieurs adresses y sont référencées dont le Rucher du Châtelet, tenu par Christophe Heidet, à Denney. Cet apiculteur terrifortain vous parlera avec amour de son métier et vous proposera une dizaine de sortes de miel (tilleul, acacia, forêt, châtaignier...) obtenues par transhumance spécifique.

« Je travaille dans un périmètre de 50 km autour de chez moi et je

m'occupe de 150 colonies. » Installé depuis une dizaine d'années, ce passionné se souvient avoir eu des ruches dans la famille. « J'en ai eu envie à mon tour et j'ai pu assouvir ma passion. » On peut le retrouver sur les marchés de Giromagny le samedi et de Fontaine le mercredi, avec diverses autres gourmandises dont une pâte à tartiner, du pain d'épices ou encore de la propolis et du pollen, bien utiles en cet hiver.

[www.territoiredebelfort.fr/producteurslocaux](http://www.territoiredebelfort.fr/producteurslocaux)

## Ingrédients (pour 4 personnes)

- ⊙ 800 g de carottes du Biau potager à Reppe
- ⊙ 1 cuillère à soupe de miel du rucher du Châtelet à Denney
- ⊙ 50 g de farine du Moulin Thuriot à Bethonvilliers
- ⊙ 150 ml de lait du Bon Oeuf est dans le Pré à Vauthiermont
- ⊙ 1 cuillère à café de zestes de citron
- ⊙ ½ cuillère à café de muscade
- ⊙ ½ cuillère à café de cumin
- ⊙ 3 cuillères à soupe d'huile
- ⊙ sel poivre

## Préparation

1. Laver, éplucher et couper les carottes en rondelles. Les cuire 15 min à la vapeur et les réduire en purée avec un presse-purée ou un mixeur. Laisser refroidir.
2. Préchauffer le four à 180 °C (Th 6).
3. Dans un récipient, mélanger les œufs entiers, la purée de carotte refroidie, les épices, le sel et le poivre.
4. Ajouter le miel, la farine, le lait, puis l'huile et les zestes.
5. Verser la préparation dans un moule à cake beurré et enfourner à 180 °C (Th 6) pendant 45 à 50 min.
6. Laisser refroidir avant de démouler.

À déguster tiède ou froid.

Cette terrine fondante peut également être réalisée avec d'autres légumes d'hiver comme le chou-fleur ou le potimarron.

## Une terre d'apiculture

Associé depuis 2020 au programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement », le Département s'engage dans la préservation des insectes pollinisateurs et le développement d'espèces mellifères sur son territoire. Une nouvelle preuve en a été donnée mi-décembre, avec l'adoption d'une convention qui permettra aux apiculteurs professionnels de s'installer sur certains terrains départementaux.

Parallèlement, le Département poursuit son soutien à la Chambre d'Agriculture pour l'organisation du concours national des pratiques agro-écologiques, qui promeut le maintien de prairies fleuries, attrayantes pour les abeilles, dans les exploitations. La mise en place de plantes d'intercultures mellifères après la récolte principale de céréales est également favorisée au travers d'un partenariat avec la Fédération Départementale de Chasse et un réseau d'agriculteurs volontaires.

Cette année, le Conseil départemental du Territoire de Belfort a également procédé à sa première récolte de miel. Une production, issue de ses trois ruches implantées à la Véronne et confiée à l'apiculteur professionnel de Chaux, Flavien Durand.

# Sudoku

Le sudoku est une grille carrée composée de 6 régions, 6 colonnes et 6 lignes. La seule règle à respecter est : dans chaque ligne, chaque colonne, chaque région, les chiffres de 1 à 6 apparaissent une et une seule fois.

5	1			4	2
					1
4			1	6	
	3				
6	2				5

Facile

			3	1	
1					
			5		
6		4			
4				5	6
					3

Moyen

	2	5			
6					
			3		
5	6				4
			4		2
		2			3

Difficile

# Les Anagrammes

Trouvez les anagrammes des 10 mots de la grille de gauche pour former verticalement dans la grille de droite le nom de deux massifs montagneux dans les Alpes françaises.

C	I	B	L	E	R
H	A	R	G	N	E
G	L	A	I	S	E
T	R	E	F	L	E
N	E	U	T	R	E
S	O	N	D	E	R
C	O	R	N	E	E
R	E	U	N	I	R
T	I	S	A	N	E
M	I	E	N	N	E




I	M	E	N	N	E
E	T	N	A	V	S
R	E	N	I	R	U
E	R	O	C	N	E
S	D	E	N	O	R
R	E	N	E	T	E
T	L	E	F	R	E
S	L	E	I	G	A
G	N	E	A	R	H
E	L	E	B	R	C

Les Anagrammes

1	4	2	5	6	3
3	5	6	4	1	2
5	6	3	1	2	4
2	1	4	3	5	6
6	3	1	2	4	5
4	2	5	6	3	1
5	6	1	4	2	3
4	2	3	1	5	6
6	5	4	2	3	1
3	1	2	5	6	4
1	3	5	6	4	2
2	4	6	3	1	5
6	2	1	4	3	5
3	4	5	2	1	6
1	3	6	5	2	4
4	5	2	1	6	3
2	6	4	3	5	1
5	1	3	6	4	2

Solutions.

Difficile  
Moyen  
Facile

## — MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE —

## EN 2023, GARDONS LE CAP !

L'année 2022, année du Centenaire du Territoire de Belfort, est maintenant derrière nous. Ce fut une belle année qui à travers de nombreux événements et de belles festivités aura mis en lumière le plus jeune département de France. Nous avons pu au cours de cette année susciter de la curiosité et mettre en avant les atouts du Territoire de Belfort dans les domaines du tourisme, de la culture, de l'industrie ou encore du patrimoine historique et culturel. Notre département est attachant et authentique, soyons-en fiers.

**Désormais, il nous revient de nous tourner vers l'année 2023. Les élus de la majorité départementale adressent à tous les Terrifortains leurs vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite.**

Dans un contexte économique et social que nous savons difficile et incertain, vos élus seront à vos côtés comme ils le sont depuis 2015.

Le budget 2023, voté il y a quelques semaines, va dans ce sens en proposant un haut niveau d'investissement et ce, malgré l'impact d'aléas économique sur les finances locales. Ce sont près de 22 millions d'euros qui seront investis dans les différentes

compétences du Département, telles que les collèges, l'aménagement du Territoire, les routes départementales et les pistes cyclables, le développement durable ou encore pour valoriser nos sites naturels d'exception. Notre volonté de soutenir la jeunesse, le sport et la vie associative est et restera l'une de nos priorités.

Le Département est le chef de file des solidarités. Dans ce cadre, la mise en place du schéma unique est une véritable opportunité d'inscrire la politique départementale dans une nouvelle dynamique donnant du sens et facilitant les échanges entre les structures sociales, répondant ainsi aux enjeux sociétaux de l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, la prévention et la protection de l'enfance, l'insertion et l'action sociale territoriale. **Cohérence, transversalité et proximité au service de l'emploi pour tous, tels sont les objectifs de ce plan d'action.**

Sincère, maîtrisé et responsable, ce budget est placé sous le signe des solidarités et de l'aménagement du Territoire afin de préparer l'avenir et tenir ainsi les objectifs de mandat « CAP 2028 ».

**Marie-Hélène Ivoll,  
Sébastien Vivot**

Canton de Belfort 2

**Loubna Ketfi-Charif,  
Ian Boucard**

Canton de Belfort 3

**Maryline Morallet,  
Florian Bouquet**

Canton de Châtenois-les-Forges

**Anaïs Monnier,  
Cédric Perrin**

Canton de Delle

**Françoise Meyniel,  
Didier Vallverdu**

Canton de Giromagny

**Marie-France Cefis,  
Pierre Carles**

Canton de Valdoie

## — OPPOSITION —

## SAPEURS-POMPIERS : LE DROIT AU RESPECT

**La grève des sapeurs-pompiers du Territoire de Belfort souligne d'abord l'absence d'une gouvernance sereine et l'autoritarisme de plus en plus évident d'un président qui veut faire de la politique en « patriarche ».** Se retranchant derrière l'application de la loi — le temps de travail des fonctionnaires territoriaux applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023 —, il a trop longtemps évité la négociation avec les organisations syndicales. Après une série de discussions mollement menées cet été, il a balayé d'un revers de main les revendications légitimes des sapeurs-pompiers avec pour commentaire : « c'est papa qui décide ! ». Face à des agents dont le sens du devoir et de l'intérêt général n'est plus à démontrer, cette remarque n'est ni respectueuse d'un corps de métiers essentiel à la sécurité de nos concitoyens, ni digne d'un responsable politique. La médiation du Préfet demandée par l'intersyndicale aide à trouver une piste de négociation pour résoudre une situation volontairement rendue confuse.

**L'intersyndicale ne refuse pas l'application de la loi mais revendique un statut particulier propre à un métier qui comporte de nombreux risques et requiert une bonne condition physique. C'est pourquoi les pompiers demandent la prise en compte de la pénibilité pour les professionnels en fin de carrière par l'octroi de jours de sujétion.** C'est une revendication légale qui a été acceptée dans plusieurs SDIS en France. Pourtant, le Président Bouquet s'obstine à ne pas accepter cette attribution de congés en rapport avec l'âge. Au moment où nous écrivons cette tribune, la négociation est reportée à janvier. Seuls l'intérêt général et la sécurité de nos concitoyens doivent être pris en compte pour régler ce conflit, notamment dans une période où le recrutement de nouveaux pompiers reste difficile.

**Marie-Dominique Beluche,  
Emmanuel Formet**

Canton de Bavilliers

**Bastien Faudot,  
Samia Jaber**

Canton de Belfort-1

**Isabelle Mouglin,  
Christian Rayot**

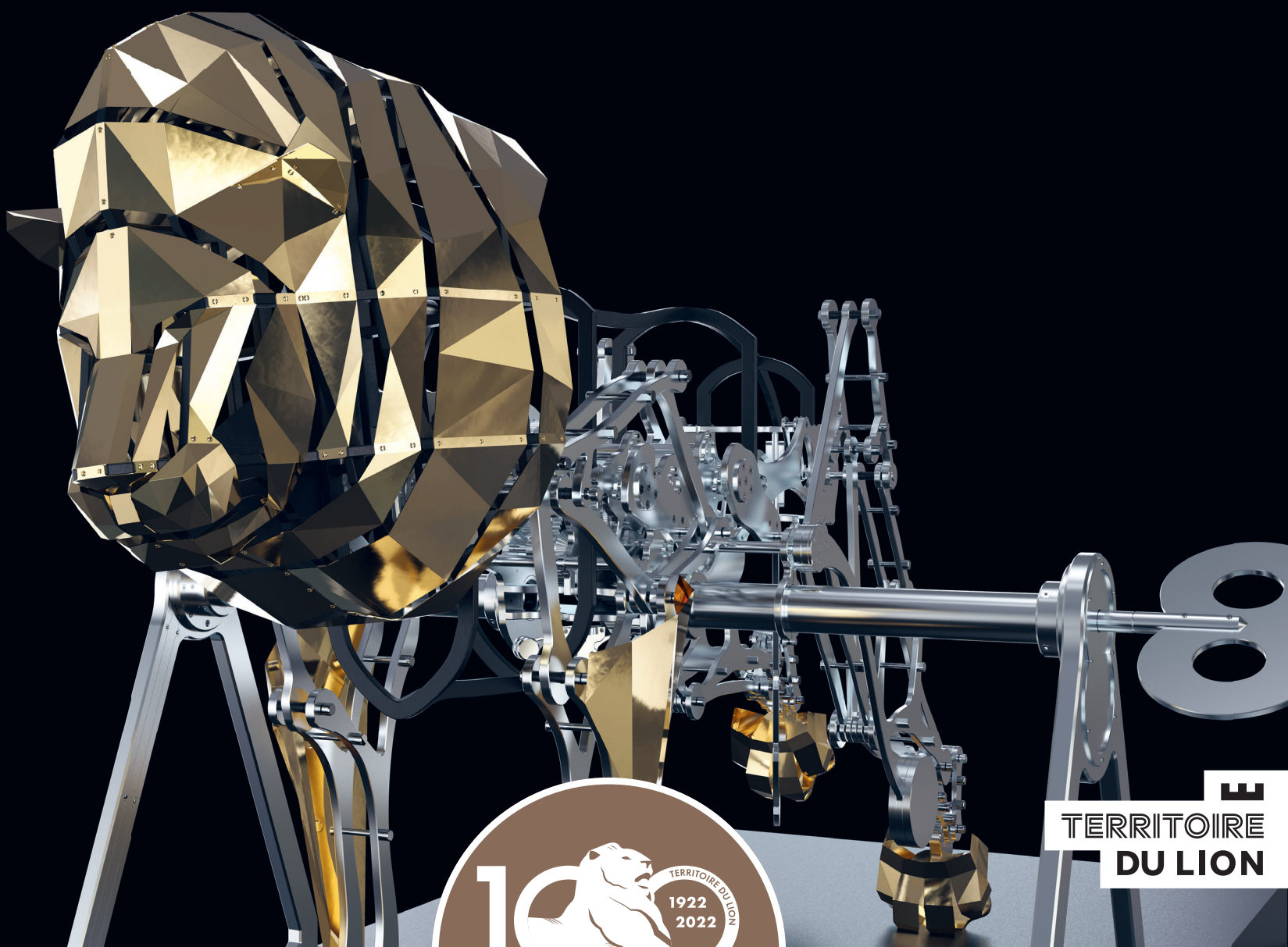
Canton de Grandvillars

Le Département du Territoire de Belfort présente  
une œuvre d'art micro-mécanique imaginée par

**Philippe Lebru • Utinam**

# La marche du Lion

Hôtel du Département • Belfort



**TERRITOIRE  
DU LION**



6 place de la révolution française  
90000 BELFORT

Entrée libre du lundi au jeudi  
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30  
Le vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h

[www.centenaire90.fr/marche-du-lion](http://www.centenaire90.fr/marche-du-lion)